La Survivance

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXX — EDMONTON, ALBERTA — Mercredi le 15 octobre 1958 — No 46



Père bien-aimé, reposez-vous

Lorsqu'il fit le voyage par bateau au congrès eucharistique de Buenos-Aires, le Cardinal Pacelli était toujours plongé dans son travail et ne s'accordait que peu de loisirs. A l'occasion d'une promenade sur le pont du navire, le romancier Henry Bordeaux se permit de demander à l'éminent dignitaire comment, avec toutes ses obligations, il trouvait encore le temps de préparer ses allocutions pour la grande cérémonie. Le cardinal répondit: "C'est durant les minutes libres que me laisse la liaison permanente par radio avec le Vatican." Le passager posa alors la question suivante: "Mais quand votre Eminence se reposera-t-elle?" Le cardinal répondit en souriant: "Me reposer? Peut-être une seconde après ma mort."

Plus d'une fois, rapporte-t-on, les médecins ou les intimes de Pie XII lui conseillèrent de se reposer, et à tout coup ils recevaient cette réponse: "Je me reposerai après ma mort."

* * *

Reposez-vous donc, vénéré Pontife qui avez conduit sagement l'Eglise pendant près de vingt ans, reposez-vous à présent que vous avez accompli votre tâche en **bon et fidèle serviteur**, jusqu'au bout! Car le monde entier sait que vous avez travaillé sans arrêt **pendant qu'il faisait jour**, et à présent que le temps n'est plus pour vous, jouissez de ce bonheur ineffable promis à ceux qui servirent Dieu avec amour et fidélité.

Depuis lundi dernier, le monde entier était aux écoutes pour capter les bulletins de votre santé, les multitudes ont prié en pleurant pour votre retour à la santé... et soudain, l'Eglise s'est mise à prier pour l'âme de son Pasteur bien-aimé! De toutes les parties du monde les témoignages d'appréciation ont assailli le Vatican, tous plus beaux les uns que les autres. Les hommes d'Etat ont pleuré la disparition du **Pape de la Paix**, les hommes d'Eglise ont pleuré qui **le Pape de Marie**, qui **le Pape du renouveau liturgique**, qui **le Pape du laïcat**.

Tous ces titres, et bien d'autres qu'il nous sera loisible de méditer bientôt, vous les avez mérités d'emblée, et nous les faisons nôtres; mais nous, nous voulons vous appeler **le Pape angoissé**. Vous n'avez pas voulu laisser à vos fils un testament en bonne et due forme, alléguant que vos innombrables actes et discours sont là pour quiconque désirait connaître votre pensée. Précisément, Très Saint-Père, en feuilletant rapidement ces documents, nous nous apercevons sans cesse de l'inquiétude qui rongeait votre âme, de la peine qui grugeait votre coeur, et de là à vous appeler **le Pape souffrant, la Pape angoissé**, il n'y a qu'un pas.

Vous avez pleuré sur l'Eglise persécutée, qu'un jour vous appeliez **l'Epouse de sang de Jésus-Christ**. Innombrables sont les documents qui nous disent votre maternelle douleur à la pensée des misères **qui affligeaient tant de vos fils**. Par exemple, le 15 décembre 1952: **Au milieu de calamités si grande et si nombreuses, NOTRE AME EST, avec les vôtres, ACCABLEE DE DOULEUR.... Tout cela est pour Nous un motif de douleur si acerbe que Nous ne pouvons retenir NOS LARMES, tandis que Nous prions Dieu très clément de vouloir bien éclairer les responsables d'une si triste situation et mettre un terme à tant de maux.** Et nous savons que votre dernière encyclique, l'une des plus douloureuses de votre pontificat, fut adressée aux Catholiques de Chine écrasés sous le pressoir communiste.

Vous avez pleuré sur les églises schismatiques, vous nous l'avez dit en 1951, alors que vous rappeliez la grandeur et la beauté des Eglises d'autrefois, aujourd'hui séparées de Rome. Et vous leur disiez à ces pauvres frères égarés: **qu'ils voient donc, ceux dont Nous avons parlé plus haut (les orientaux schismatiques) avec amour et AVEC TRISTESSE, qu'ils voient s'il est juste et profitable... de se tenir séparés de l'Eglise une et sainte, fondées sur les saphirs, c'est-à-dire sur les prophètes et les apôtres, et sur la suprême pierre angulaire, le Christ Jésus.** Presque la moitié des chrétiens ne sont pas de l'Unique Bercail, de l'Eglise de Pierre, et c'était là l'une de vos douleurs constantes.

Tant de fois, très saint Père, vous avez versé des larmes sur la décadence de notre génération,

(suite à la page 3)

Mgr Wilfrid Emmet Doyle devient évêque de Nelson

Il était chancelier de l'Archidiocèse d'Edmonton

Ottawa. (CCC) — L'Eglise canadienne a été gratifié de l'un des tout derniers actes administratifs de feu Sa Sainteté le Pape Pie XII. Il s'agit de l'érection d'un nouveau diocèse à St. Catherines, Ontario, dont le premier évêque sera Son Exc. Mgr Thomas McCarthy, évêque de Nelson, C.-B.; M. l'abbé Wilfrid Emmet Doyle, chancelier de l'Archidiocèse d'Edmonton, sera sacré évêque au siège résidentiel de Nelson.

Le nouveau Diocèse de St. Catherines, en Ontario sera composé des comtés de Lincoln et de Welland, qui appartenait auparavant à l'archidiocèse de Toronto, et celui de Haldimand, qui appartenait au diocèse de Hamilton.

Son Exc. Mgr Thomas McCarthy, évêque de Nelson, a été nommé premier évêque du nouveau diocèse de St. Catherines, et M. l'abbé Wilfrid Emmet Doyle, chancelier de l'archidiocèse d'Edmonton, a été nommé évêque de Nelson.

Voici quelques notes biographiques touchant M. l'abbé W. E. Doyle, nouvel évêque de Nelson, C.-B. Il est né à Calgary, le 18 février 1913. Alors qu'il était encore enfant, ses parents quittèrent Calgary pour se fixer à Edmonton.

Il fit ses études de philosophie et de théologie au Séminaire d'Edmonton. Il fut ordonné prêtre le 5 juin 1938. En 1940, M. l'abbé Doyle fut nommé chancelier de l'archidiocèse d'Edmonton. En 1946, il s'inscrivit à l'université d'Ottawa, à la faculté de Droit Canonique, et, après trois ans d'étude, il obtint son doctorat en Droit Canon, "summa cum laude". M. l'abbé Doyle était, au moment de sa nomination, chancelier de l'archidiocèse d'Edmonton et professeur du Droit canonique au Grand Séminaire St-Joseph, à St-Albert, Alberta.

Nouvel évêque



Son Exc. Mgr Wilfrid Emmet Doyle, ancien chancelier de l'Archidiocèse d'Edmonton, qui vient d'être nommé évêque de Nelson, C.B. Monseigneur Doyle sera sacré, en la Cathédrale Saint-Joseph, le 1er décembre prochain, par S. Excellence Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique. "La Survivance" prie Monseigneur Doyle d'accepter l'hommage de ses plus sincères félicitations.

Dieu a rappelé à lui son serviteur insigne, Sa Sainteté le Pape Pie XII

Castelgandolfa. (CCC) — Aux premières lueurs de l'aube dans les monts Apennins, à 3 heures 52 du matin, le 9 toctobre, s'éteignait pieusement Sa Sainteté le Pape Pie XII, à l'âge de 82 ans, 7 mois, 7 jours, au Palais pontifical de Castelgandolfo, où le Saint-Père séjournait depuis le 24 juillet dernier. Son Pontificat, l'un des plus longs de l'histoire de l'Eglise, a duré 19 ans, 7 mois, 7 jours. Le Saint-Père d'abord terrassé par une attaque d'embolie cérébrale le 6 octobre, a succombé à un colapsus cardio-pulmonaire, consécutif à une seconde attaque d'embolie cérébrale.

Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, célébrera un service funèbre pour le repos de l'âme du Saint-Père, en la cathédrale d'Ottawa, le jour même des funérailles du Souverain Pontife, à Rome. Il y aura éloge funèbre.

La consternation a été grande dans le monde entier dès l'annonce du décès du Saint-Père, peu après 10 heures 52, heure de l'Est. Les messages de condoléances ont afflué immédiatement vers Castelgandolfo et la Cité du Vatican.

Dès le moment où le Pape rendait son âme à Dieu le glas a sonné pendant une heure dans les paroisses et chapelles où l'on fait l'office public. Au Canada, ce glas était sonné à 10 heures du matin, le neuf octobre; de ce moment jusqu'à l'élection du nouveau Souverain Pontife l'on omet le nom du Pape au canon de la messe et l'on demande aux fidèles d'assister aux services funèbres qui sont célébrés pour le repos de l'âme du Saint-Père, ainsi que de réciter à cette intention des prières spéciales.

Déjà, depuis plusieurs heures, les médecins du Saint-Père avaient abandonné tout espoir de ranimer leur illustre malade. Son Exc. Mgr Domenico Tardini, pro-secrétaire d'Etat pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires, avait célébré au cours de la soirée une messe dans la chambre contigue à celle du Saint-Père agonisant. A cette messe diffusée par la Radio vaticane se sont associés les fidèles du monde entier.

Les 55 membres du Collège des cardinaux doivent maintenant se réunir, de 15 à 18 jours tout au plus, après la mort du Souverain Pontife pour élire son successeur, à l'appel de Son Em. le cardinal Eugène Tisserant, carmerlingue d'office de la Sainte-Eglise.

Dès l'annonce du décès de Pie XII, Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, les cardinaux, archevêques et évêques de l'Eglise canadienne et le premier ministre John Diefenbaker, au nom de la nation canadienne, ont fait parvenir au Vatican les condoléances du Canada.

Dans tous les diocèses du pays une période de deuil au cours de laquelle les fidèles prieront le Seigneur d'accorder à son serviteur insigne, feu Sa Sainteté le Pape Pie XII, la sérénité de la vie éternelle, est prescrite.

Une vie toute entière orientée vers la gloire de Dieu et le plus grand bien de l'Eglise

Ottawa. (CCC) — Le Seigneur a rappelé à Lui son insigne Serviteur, Sa Sainteté le Pape Pie XII, 262e successeur de Pierre, élu Pape le 2 mars 1939 et couronné à Saint-Pierre de Rome, le 12 mars 1939.

"Le Pape de la Paix" s'est acquis bien d'autres titres à la postérité, tant par son activité remarquable en vingt ans de Pontificat que par la sollicitude qu'il a manifestée en maintes circonstances pour les Eglises opprimées et tout ceux qui à l'époque douloureuse de son Pontificat ont souffert persécution. Le vénérable vieillard qui gouvernait si dignement l'Eglise catholique, apostolique et romaine s'est éteint paisiblement en son Palais Pontifical de Castelgandolfo, à l'âge de 82 ans. Né Eugenio Pacelli, à Rome, le 2 mars 1876, feu Sa Sainteté Pie XII avait été ordonné prêtre à Rome le 2 avril 1899. Eiudit, formé aux disciplines les plus propres à le préparer à un rôle éminent, l'abbé Eugenio Pacelli faisait partie de la Secrétairerie d'Etat du Vatican dès le 8 février 1901. Il était nommé nonce apostolique en Bavière et archevêque titulaire de Sardes, le 20 avril 1917, celui qui devait succéder à Pie XI recevait la plénitude du sacerdoce des mains de Sa Sainteté le Pape Benoît XV, le 13 mai 1917. Le 25 du même mois, il prenait résidence à Munich. Son Exc Mgr Pacelli signait un concordat avec la Bavière, au nom du Saint-Siège, le 29 mars 1924, puis s'installait à la nonciature de Berlin, le 18 août 1925. Le 14 juin 1929, Mgr Pacelli signait un concordat avec la Prusse. Le 16 décembre de la même année, il était élevé à la pourpre cardinalice par Sa Sainteté le Pape Pie XI qui le choisissait comme secrétaire d'Etat du Vatican, le 7 février 1930, pour succéder à Son Em. le cardinal Gasparri.

Avant d'accéder au Pontificat, les dates marquantes de la vie de Pie XII au cours d'une époque d'intense activité diplomatique sont celles de sa visite aux Etats-Unis, de sa rencontre avec feu le président Roosevelt, en octobre 1936; celles également des occasions diverses où il agissait en qualité de légat papal: au congrès eucharistique international de Buenos-Aires, Argentine, 1934; à Lourdes, pour la clôture du jubilé de la Rédemption, 1935; à la consécration de la Basilique de Lisieux, visite à Notre-Dame de Paris, 1937; au congrès eucharistique international de Budapest, 1938. Depuis le 1er avril 1935 jusqu'à son élection comme Souverain Pontife, Son Em. le cardinal Pacelli a été camerlingue de la Sainte Eglise Romaine. Feu le Pape Pie XII n'a nommé personne pour lui succéder à cette haute fonction au cours de son Pontificat.

Sa Sainteté le Pape Pie XII a été élu 262e successeur de Pierre, au troisième tour de scrutin, le 2 mars 1939; il succédait à feu le Pape Pie XI, décédé le 10 février 1939. Le nouveau Pape s'adressait au monde une première fois, qui devait être suivie par des centaines d'autres occasions semblables, à midi, le 3 mars 1939. Feu Pie XII était couronné à la Loggia, face à la foule massée sur la place St-Pierre, le 12 mars. Sans cesse préoccupé de la paix du monde, Sa Sainteté le Pape Pie XII prononçait son 1er message de Noël, le 24 décembre 1939, sur un thème qui devait souvent revenir sur ses lèvres de père éploré ,celui des conditions d'une paix équitable.

Le Saint-Père recevait les hommages du monde entier à l'occasion du 25e anniversaire de sa consécration épiscopale, le 13 mai 1942. C'est en 1946, le 18 février qu'il nommait 32 cardinaux, dont Son Em. le cardinal J. C. McGuigan, archevêque de Toronto; c'était le consistoire le plus considérable de l'histoire. Le Pape recevait de nouveau les hommages les plus émouvants le 2 avril 1949, à l'occasion de son jubilé d'or sacerdotal. Le 26 mai suivant, il proclamait l'année 1950 comme Année sainte et le 24 décembre, il l'inaugurait solennellement par l'ouverture de la Porte sainte de St-Pierre.

Une date glorieuse s'inscrivait le 1er novembre 1950, lors de la proclamation par Pie XII du dogme de l'Assomption de la T.S. Vierge. Le 12 novembre de cette même année, le Pape béatifiait la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys.

L'Année mariale, décrétée par Pie XII, s'ouvrait le 8 décembre 1953. Auparavant, le 12 janvier 1953, Sa Sainteté avait créé 24 cardinaux.

Le Saint-Siège élevait sur les autels le Pape Pie X, le 29 mai 1954 et il proclamait cinq nouveaux saints, les derniers également sous son Pontificat, le 12 juin 1954.

Sa Sainteté Pie XII a proclamé la fête liturgique de la Royauté de Marie, le 1er novembre 1954.

Le monde était fort ému par l'annonce, le deux décembre 1954, qu'une attaque cardiaque mettait en danger la vie du Saint-Père. C'est au cours de cette grave maladie qu'il a été gratifié d'une vision de Notre Seigneur, comme en faisait foi des précisions publiées par "L'Osservatore Romano", le 11 décembre 1955. Quelques jours auparavant, le 16 novembre 1955, Sa Sainteté faisait publier le décret réformant l'ordonnance liturgique des cérémonies et offices de la Semaine sainte.

Mais, c'est en d'éclatantes manifestations que le monde a montré sa joie du rétablissement de la santé du Saint-Père et ce fut de partout l'expression du plus filial hommage, le 2 mars 1956, à l'occasion du 80e anniversaire de naissance de Sa Sainteté Pie XII et du dix-septième de son élection au siège de saint Pierre. Le 7 octobre 1956 était marqué au Vatican par les cérémonies de béatification du iBenheureux Pape Innocent XI.

Feu Sa Sainteté Pie XII sera connu comme le Pape qui a favorisé l'observance des pratiques religieuses dans les circonstances trépidantes de la vie moderne, déjà par la promulgation de la Constitution apostolique sur la célébration des messes du soir et l'adou-

(suite à la page 7)

Le Messe de Pie XII

A 7 heures le Saint-Père est dans Sa petite chapelle privée. Dès le moment de Son entrée, ce lieu déjà si sacré devient le coeur même de l'Eglise du Christ. Cette heure marque la rencontre mystique du Vicaire du Christ avec Son Seigneur, le Prêtre éternel. C'est là que se trouve la source d'où jaillit la force pour la pénible journée qui L'attend. Dans l'union avec Dieu, le Successeur de Pierre sent se fortifier l'amour et l'esprit de sacrifice exigés de Lui à tout instant.

Cette sainte messe à laquelle n'assistent que quelques rares familiers, constitue chaque fois un nouveau et merveilleux événement.

Simple comme toujours, mais toutefois rayonnant de dignité sacrée, Pie XII s'approche de l'autel. Sur Ses lèvres, le **Confiteor** a un accent de touchante imploration comme si les fautes de toute la Chrétienté et de toute l'humanité pesaient sur Ses épaules profondément inclinées. **Lorsqu'Il se redresse, les mains et les yeux levés, on dirait vraiment que c'est le Ciel ouvert que regarde l'alter Christus.**

A L'AUTEL DE DIEU

L'ambiance reflète l'atmosphère céleste: les vitraux opaques sur lesquels est imprimé l'écusson de l'antique colombe avec le rameau d'olivier, diffusent une lumière calme et recueillie. Tout est harmonie autour de l'autel. Il a été porté là entier, tel qu'il était au premier étage du Palais apostolique quand y habitait le secrétaire d'Etat de Pie XI. Sur les gradins de la table, revêtus d'ornements d'argent, entre les chandeliers de style parfait se trouvent des bouquets de fleurs blanches. Le tabernacle, finement ciselé, est surmonté d'un baldaquin, qui reproduit dans sa forme la Coupole de Saint-Pierre.

Contre la paroi de gauche, entre les deux fenêtres ,une statue de Marie. Elle tient dans ses bras l'Enfant divin; sa tête, en une attitude maternelle, est légèrement tournée vers l'autel. La Reine du Cénacle, la Corédemptrice accompagne ici Pierre jusqu'à Jésus; Elle soutient Ses résolutions et Ses suppliques, comme, dans toutes Ses entreprises, Son zèle et Sa ferveur.

A droite de l'autel, un reliquaire d'art contient un fragment du corps sacré de saint Pie X. Ce dernier, avec sa puissante intercession, veille aujourd'hui sur Son Glorificateur sur la terre, lui qui avec l'intuition des Saints sut découvrir l'avenir du jeune prélat de la Secrétairerie d'Etat, auquel il confiait des tâches particulièrement importantes et delicates!

Si le regard se tourne vers le côté droit de la chapelle, il se pose avec dévotion sur les images de la **Via Crucis**, sculptures de bois vivantes et fines, oeuvre, comme la statue de la Vierge, d'un fervent artiste du Val Gardena; et il remarque, un peu plus loin, un autre reliquaire, celui du grand disciple et apôtre de Marie canonisé par Pie XII, saint Louis Grignion de Montfort.

Pie XII a canonisé 33 Saints

Ottawa. (CCC) — En vingt ans de Pontificat, Sa Sainteté le Pape Pie XII a canonisé 33 saints. De plus, au cours de 45 cérémonies de béatification, le Pape Pie XII a béatifié 169 vénérables.

Les dernières canonisations datent du 12 juin 1954. Au cours de deux cérémonies solennelles, le Saint-Père a proclamé la béatification de Bienheureuse Soeur Marie de la Providence, dans le siècle Eugénie Smet, fondatrice des Soeurs auxiliaires des Ames du Purgatoire, originaire de France. Cette béatification a eu lieu le 26 mai 1957. Une seule autre a été proclamée cette année, le 27 avril 1958, celle de Bienheureuse Soeur Thérèse de Jésus, dans le siècle Teresa Jornet y Ibars, fondatrice des Petites Soeurs des Vieillards abandonnés, originaire d'Espagne.

Anecdotes

Le 16 décembre 1937, Pie XI, coiffant cinq nouveaux cardinaux, eut une parole prophétique: **Je vois parmi vous le nouveau pape**, dit-il, alors que ses yeux fixaient le cardinal Pacelli.

* * *

Dans la nuit du 19 au 20 février 1938 (10 jours avant son élection), Pie X lui aurait apparu et lui aurait dit ceci: "Oui, mon fils béni... Le Tout-Puissant m'a accordé la grâce suprême de pouvoir te parler... Tu seras nommé... Des événements effroyables secoueront le monde durant ton pontificat... le Tout-Puissant t'assistera et je veillerai sur toi... tu seras le seul réconfort de millions d'êtres humains. La Providence a voulu qu'un autre serviteur de Dieu, mieux préparé pour faire face à l'effroyable tourmente qui est sur le point de s'abattre sur l'humanité, gouverne l'Eglise... et ce serviteur de Dieu, c'est toi mon fils... que Dieu te bénisse."

* * *

A l'ouverture du conclave (1939) le cardinal Pacelli, camerlingue de la Sainte Eglise, fut le dernier à entrer... il prit la chambre tirée au sort... c'était la cellule numéro treize... il était le 24e en préséance.

* * *

Les voisins du cardinal Pacelli ont décrit ainsi son attitude pendant la lecture des votes qui l'ont fait pape: "J'étais tout près de lui, dit le cardinal Verdier, quand les votes dépouillés un à un lui donnaient peu à peu la certitude qu'il allait être Pape. Quand le dernier vote fut publié, pâle, ému, le cardinal Pacelli ferma les yeux et s'abîma dans une profonde prière. Plusieurs minutes s'écoulèrent dans un silence écrasant. Tous respectaient la prière insondable d'un être humain que Dieu appelait à gouverner 400,000,000 de catholiques." "Je le regardais, dit à son tour le cardinal Gerlier: il avait joint les mains qui se serraient fébrilement. Il avait baissé les yeux. Son visage était livide. Il tremblait." Après ces longs instants de silence recueilli qui rappelaient la laborieuse acceptation de l'Agonie, l'élu dit au Sacré Collège: **Votre vote est évidemment la volonté de Dieu. Je recommande ma faiblesse à vos prières.**

* * *

Journée de travail de Pie XII

SEREIN PRELUDE

A 6h.15 retentit le petit réveil dans la chambre à coucher. Quelques moments plus tard, la vibration du rasoir électrique attire "Gretel", le chardonneret tombé de son nid dans le jardin du Vatican et qu'un sort heureux a conduit jusqu'à l'appartement privé, où il est devenu un ami gazouilleur du Pape à l'âme franciscaine.

Sans demander aucune permission, Gretel se pose sur la main qui tient le rasoir. Se balançant comme sur un rameau, il exhale toute son énergie dans son chant matinal, sautille sur les épaules et la tête du Pape, et s'attriste quand l'appareil s'arrête.

A 7 heures, le Pape entre dans Sa chapelle privée pour Sa messe et les prières qui l'entourent: moment particulièrement précieux, que l'on décrit longuement dans un autre article.

SOLLICITUDE POUR TOUTES LES AMES

Vers 8h.20, Sa Sainteté prend rapidement un petit déjeuner. Comme pour Ses autres repas, Il est seul. Seuls les petits oiseaux Lui tiennent compagnie, voletant sur Ses mains et sur Ses épaules. Tous reçoivent leur part. Pour eux le cérémonial ne compte pas. Mais ils savent aussi que le temps de leur liberté prend fin quand arrive, précis, le signal d'un travail incomparable. Alors ils se laissent tranquillement porter dans la pièce voisine où les accueille leur cage.

A 9 heures exactement, le Saint-Père est prêt pour les audiences.

Ce que ces audiences signifient comme fatigue et responsabilité, comme tension spirituelle et matérelle, Dieu seul le sait pleinement; ceux qui approchent le plus son Vicaire peuvent en avoir quelque intuition.

Tout d'abord sont examinées les affaires importantes et urgentes avec les hauts prélats de la Secrétairerie d'Etat. Dans ces conversions qui durent souvent pendant deux heures, se présentent des motifs de joie et de douleur, les problèmes et les questions vitales de toute l'Eglise. Ensuite viennent, conformément au tableau, les cardinaux préfets ou secrétaires des S. Congrégations romaines et des divers dicastères, qui, dans les questions de leur compétence, ont un contact immédiat avec Sa Sainteté et ont besoin de Sa décision pour rendre exécutifs les actes ou décrets. Souvent, à ce moment, s'intercalent des visites de chefs d'Etat, de représentants de gouvernements, de hauts fonctionnaires, de membres du Corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, tandis que tous les jours ont lieu les audiences d'évêques, vicaires apostoliques, supérieurs d'ordres religieux et personnages du monde laïque. Puis il y a ce qu'on appelle les audiences spéciales et les audiences publiques.

Tout cela s'accomplit comme activité ordinaire et quotidienne, sauf quand une grande cérémonie papale à Saint-Pierre ou à la Chapelle Sixtine empêche le déroulement normal de cet abondant programme journalier. Mais tout le temps qui reste après les solennelles célébrations, qui d'habitude prennent fin vers les 12 heures, est encore réservé aux audiences, jusqu'à 13h.30 ou 14 heures et au delà.

C'est seulement alors que le Saint-Père, fatigué, regagne Son appartement privé. Le médecin peut bien insister pour que les audiences soient suspendues au moins un jour par semaine: ses observations vigilantes se heurtent à la réponse du Pasteur suprême: "J'aurais alors davantage de travail le jour suivant" ou bien: "Ceux qui peut-être ne peuvent venir qu'aujourd'hui n'ont-ils pas eux aussi le droit de voir le Pape ?".

Aucun étranger ne peut se faire une idée, même éloignée, de la fatigue physique et morale imposée par ce rythme incessant, d'application quotidienne.

UNE FATIGUE ILLIMITEE

Même le séjour d'été à Castelgandolfo n'enlève rien à l'ardeur et à la sévère méthode de travail du Souverain Pontife. C'est un changement d'ambiance, mais non une diminution d'activité. Le programme de vie est en réalité le même. Les audiences "di tabella" sont alors, tout au moins pendant deux mois, suspendues; mais cette pause est encore sujette à de fort nombreuses exceptions. En route les pèlerins qui profitent des mois d'été accourent sans cesse plus nombreux,

(suite à la page 6)

Petit catéchisme du projet d'Assurance Collective de l'ACFA

1. Qu'entendez-vous par une assurance?

L'assurance, en général, est un contrat par lequel une société ou une compagnie (l'assureur) s'engage envers une personne physique ou morale (l'assuré) moyennant le versement périodique d'une somme convenue (la prime), à indemniser des dommages que cette personne risque de subir (le bénéfice).

2. Dans le cas qui nous intéresse qui serait l'assureur ?

L'assureur serait "L'Assurance-Vie Desjardins" dont le siège social est à Lévis, P.Q. et dont les opérations se font sur une base coopérative.

3. Quel serait alors le rôle joué par l'ACFA ?

L'ACFA ne fait que servir d'intermédiaire entre l'Assurance Vie Desjardins et ses membres de l'Alberta.

4. Toujours dans le cas qui nous intéresse qui serait l'assuré ?

Toute personne apte à devenir membre de l'ACFA pourra être assurée.

5. N'y a-t-il pas tout de même un âge limite pour devenir assuré ?

Oui, pour devenir assuré il faut être âgé de moins de 65 ans.

6. A quoi consiste les formalités à remplir pour devenir assuré ?

Il n'y a tout simplement qu'à signer une carte d'adhésion à ce plan d'assurance.

7. L'Assurance entre-t-elle en vigueur le jour même où cette carte d'adhésion est signée ?

Non, l'assurance entre en vigueur 30 jours après la réception de cette carte au Secrétariat de l'ACFA.

8. N'y a-t-il tout de même pas un examen médical à subir pour devenir assuré ?

Non, il n'y a aucun examen médical à subir ;la seule condition exigée est que le membre vaque à ses occupations habituelles le jour où l'assurance doit entrer en vigueur.

9. Dans la définition du mot "assurance" il est fait mention de la prime. Dans le cas qui nous intéresse, quel serait le montant de cette prime ?

Cette prime est fixée exactement à $30.00 pour une famille entière et à $25.00 pour un célibataire.

10. Mais le montant de cette prime n'est-il pas conditionné par l'âge de l'assuré ?

Nullement. Quel que soit l'âge où il s'assure, un homme marié paiera $30.00 et un célibataire paiera $25.00.

11. Quel est le domaine sur lequel ce plan d'assurance porte sa protection?

Uniquement sur la vie de ses assurés.

12. Sur quoi est basé le montant de protection accordé par ce plan ?

Le montant de protection est basé sur l'âge du client au moment où il s'assure. Plus une personne s'assure jeune plus le montant de protection sera élevé.

13. Comment ce montant de protection est-il établi ?

Le chiffre de base est de $45.00. Pour connaître le montant de protection accordé à un client il s'agit de multiplier $45.00 par le nombre d'années qui sépare le client au moment de son adhésion et l'âge de 65 ans alors qu'il cesse d'être assuré pour le plein montant. L'on verra plus loin ce que devient la protection au moment où l'assuré atteint 65 ans. Exemple:

a) Pierre s'assure à 38 ans. Entre 38 ans et 65 ans il y a 27 années; si je multiplie $45.00 par 27, je conclus que Pierre est assuré pour la somme de $1,215.00. Si donc Pierre meurt avant 65 ans, ses héritiers recevront $1,215.00 quel que soit le nombre d'années où il aura payé ses primes même s'il meurt six mois après avoir payé sa première prime.

b) Paul, au contraire, s'assure à l'âge de 19 ans. Entre 19 ans et 65 ans il y a 46 ans. Paul est donc assuré pour $45.00 multiplié par 46 soit un montant global de $2,070.

14. Est-ce que cette protection vaut indépendamment de l'âge où meurt l'assuré ?

Non, cette protection ne vaut que si l'assuré meurt avant d'avoir atteint sa 65e année.

15. Faut-il en conclure qu'arrivé à 65 ans l'assuré ne jouit plus d'aucun bénéfice ?

Non, au contraire arrivé à 65 ans l'assuré peut faire le choix entre deux genres de bénéfice.

16. Quel est le premier choix qu'un assuré arrivé à 65 ans peut faire ?

Comme premier choix il peut accepter un règlement comptant.

17. En quoi consiste ce règlement comptant ?

Il consiste dans le 1/3 des primes qu'il a payées depuis qu'il est assuré.

18. Pouvez-vous nous donner un exemple ?

Prenons le cas de Pierre dont il est question plus haut. Il s'est assuré à 38 ans. Lorsqu'il atteindra sa 65e année, il aura payé des primes durant 27 ans soit 27 fois $30.00 ce qui donne $810. Le premier choix lui permet donc de retirer à 65 ans 1/3 de $810. soit $270.

19. Dans le cas de Paul, quelle somme pourra-t-il retirer à l'âge de 65 ans s'il choisit ce premier genre de règlement ?

Paul arrivé à 65 ans aura payé pendant 46 ans soit $30. multiplié par 46 égale $1,380., il aura donc droit de retirer le 1/3 de cette somme soit $460.

20. En définitive combien Pierre aura-t-il payé pour sa protection ?

Durant 27 ans Pierre aura été assuré pour $1,215. Il a versé la somme de $810. mais à 65 ans il retire $270. Il reste donc que la protection de Pierre ne lui a coûté que $450., ce qui est excessivement bon marché.

21. Pourriez-vous faire le même calcul pour Paul ?

Certainement. Durant 46 ans Paul a été protégé pour $2,070. Il a versé $1,380. mais à 65 ans il retire $460. ce qui veut dire que la protection de Paul ne lui a coûté que $920.

22. Supposons que Pierre et Paul arrivés à l'âge de 65 ans choisissent ce règlement comptant, à quoi auront droit leurs héritiers lorsque Pierre ou Paul viendront à mourir ?

Leurs héritiers n'auront droit absolument à rien.

23. Vous avez laissé entendre qu'il y avait un autre choix que l'on pouvait faire à l'âge de 65 ans. Quel est donc ce 2e choix ?

Ce 2e choix s'appelle une assurance libérée.

24. Jusqu'à quel âge cette assurance libérée vaut-elle?

Jusqu'à la mort de l'assuré sans plus aucune limite.

25. En quoi consiste cette assurance libérée ?

Cette assurance libérée consiste dans le fait que le membre demeure assuré pour un montant égal à la moitié des primes qu'il a payées depuis qu'il s'est assuré.

26. Combien lui charge-t-on pour maintenir cette assurance libérée ?

Absolument pas un seul sou à partir de 65 ans.

27. Supposons qu'au lieu de choisir un règlement comptant Pierre préfère une assurance libérée. Quelle somme ses héritiers recevront-ils à sa mort ?

Comme nous le disions plus haut Pierre a payé $810. de prime; son assurance libérée sera donc de la moitié de $810. soit $405.

28. Si mes calculs sont bons, les héritiers de Paul recevront $690., est-ce exact?

C'est tout-à-fait exact.

29. N'y a-t-il pas un âge limite où une personne peut s'assurer et bénéficier des avantages de ce plan?

Oui, pour pouvoir bénéficier des avantages décrits jusqu'à maintenant cela suppose qu'une personne se soit assurée avant d'avoir atteint sa 55e année.

30. Donc, une personne qui a déjà atteint 55 ans ne peut plus participer à ce plan d'assurance? ....

Ce n'est pas tout-à-fait exact. Entre 55 et 65 ans une personne peut s'assurer mais:

1. le montant dont jouiront les héritiers est de $500.
2. à 65 ans toute protection cesse sans que cette personne puisse choisir entre un règlement au comptant ou l'assurance libérée.

31. Supposons qu'un assuré est marié, est-il seul à être protégé par ce plan?

Non, son épouse est également protégée.

32. Pour quelle somme l'épouse est-elle protégée ?

Pour la somme de $500.

32. Est-elle protégée tant qu'elle vit ?

Non, elle est protégée tant que son mari est assuré donc, tant qu'il vit et tant qu'il paie ses primes. (tant qu'il n'a pas atteint 65 ans).

34. Quelle est la situation des enfants dans ce plan?

Tous les enfants sont également protégés.

35. Voulez-vous dire que tous les enfants sont protégés indéfiniment ?

Non, ils sont protégés tant qu'ils sont complètement à la charge de leurs parents jusqu'à l'âge maximum de 25 ans.

36. Quel est le montant de cette protection dont bénéficient les enfants?

Les enfants à charge de leurs parents sont assurés pour les montants suivants:

de 2 semaines à un an	$100.
de 1 an à 2 ans	$200.
de 2 ans à 3 ans	$300.
de 3 ans à 4 ans	$400.
de 4 ans à 25 ans	$500.

A 25 ans la protection cesse même si l'enfant est encore aux études.

37. Jusqu'à maintenant, nous avons parlé de gens mariés, quel est le cas des célibataires ?

Comme nous l'avons dit plus haut, les célibataires paient une prime de $25. et ils sont protégés pour le même montant que les gens mariés dépendant de l'âge où ils se sont assurés.

38. Supposons qu'un célibataire se marie, que devient son assurance ?

Le célibataire demeure assuré pour le même montant qu'auparavant; le seul changement est que sa prime monte de $25. à $30.

39. Est-ce que son épouse se trouve protégée ?

Oui son épouse est protégée pour le montant de $500.

40. Et les enfants qui naîtront de lui ?

Ils seront protégés exactement comme ceux d'un homme qui a déjà une famille au moment où il s'assure.

41. C'est bien facile pour un célibataire. Mais qu'est-ce qui arrive s'il s'agit d'une célibataire ? qui est assurée et qui se marie. Que devient alors son assurance ?

Cette célibataire qui est assurée et qui se marie peut choisir entre deux solutions:

1. continuer à payer ses primes et demeurer assurée pour le même montant qu'elle l'était avant son mariage ou bien
2. transférer au crédit de son époux le total des primes qu'elle aura versées avant son mariage.

42. Cette 2e solution semble un peu compliquée. Pourriez-vous donner un exemple ?

Certainement. Voici: Pauline s'est assurée à l'âge de 19 ans. Elle se marie à 27 ans avec Roger; elle a donc payé des primes durant 8 ans soit le montant global de $200. Son assurance est créditée à son mari qui devient assuré tout comme s'il était assuré lui-même 8 ans auparavant. Supposons qu'à son mariage Roger a 30 ans c'est tout comme s'il s'était assuré à 22 ans et le montant de sa protection est de $1,935.

43. Lorsqu'un chef de famille meurt, que devient la protection des membres de sa famille ?

Cette protection cesse 30 jours après son décès.

44. Mais est-ce que l'épouse du chef de famille décédé ne peut pas alors s'assurer elle-même et continuer ainsi à être protégée ainsi que ses enfants ?

Oui, elle n'aura qu'à signer la formule de demande et son assurance entrera en vigueur à l'expiration des 30 jours suivant le décès de son époux.

45. Supposons qu'un assuré cesse de payer sa prime, qu'arrive-t-il alors?

30 jours après qu'il a omi de payer sa prime tous les bénéfices sur sa vie et sur la vie de ses dépendants cessent.

46. Que devient alors la réserve que la Compagnie s'est bâtie sur son contrat d'assurance ?

Cette réserve sert à augmenter les dividendes payables à l'Association (ACFA).

47. Nous comprenons que en proposant ce plan d'assurance l'Association veut accorder un avantage matériel à ses membres mais ne doit-elle pas en retirer un certain bénéfice elle-même ?

Oui, certainement. L'ACFA chargera $30. et $25. selon que le membre assuré est marié ou célibataire. A son tour l'Assurance-Vie Desjardins chargera à l'ACFA $24. et $19. soit une ristourne de $6. par membre assuré. A 2,000 membres cela fera des revenus de $12,000 par année à l'Association.

48. Est-ce que les membres assurés deviendront automatiquement membres de l'Association ou devront-ils payer en plus leur cotisation annuelle de $2. ?

Par le fait qu'une personne s'assure, elle devient automatiquement membre de l'Association.

49. Ce $6. par membre assuré qui reste à l'Association est-ce un montant fixe ou peut-il varié ?

Ce montant peut varier et voici comment: nous avons dit que la Compagnie d'assurance charge à l'Association $24. ou $19. selon qu'il s'agit d'une personne mariée ou d'un célibataire. Or, cette prime a été fixée d'après un taux moyen de mortalités. Si après quelques années d'expérience on se rend compte que le taux réel de mortalités est inférieur à celui qui avait été prévu alors le montant de la prime exigée par la Compagnie sera diminué. Si au contraire ce taux réel de mortalité est plus élevé que celui qui avait été prévu alors la prime devra nécessairement être augmentée. Dans un cas comme dans l'autre, la différence ne devrait pas dépasser de beaucoup la somme de $1. A noter que le montant payé par l'assuré ne change pas: c'est le revenu de l'Association qui sera soit augmenté soit diminué selon le cas.

50. Est-ce là le seul profit que l'Association retirera de ce plan d'assurance?

Non, l'Association retirera également des dividendes. Et voici comment: Notre groupe d'assurés sera considéré par l'Assurance-Vie Desjardins comme une petite compagnie individuelle. Les profits que cette petite compagnie réalisera constitueront les dividendes qui seront versés annuellement à l'Association. L'on croit qu'après 5 ou 6 ans de fonctionnement, ces dividendes pourront s'élever à environ $3,000 dollars chaque année.

51. Supposons qu'une personne ne veut pas s'assurer, peut-elle quand même devenir membre de l'Association ?

Oui elle pourra devenir membre de l'Association en versant sa cotisation comme auparavant.

52. Croyez-vous que si ce plan d'assurance est lancé, l'Association pourra s'exempter d'organiser sa collecte annuelle ?

Nous le croyons sincèrement en autant qu'un nombre suffisant de nos compatriotes adhèrent à ce plan.

53. Qu'entendez-vous par un nombre suffisant ?

Environ 2,000 membres.

.... à 65 ans ....

Age à l'adhésion	Montant d'assurance jusqu'à 65 ans	Montant comptant	ou	Assurance libérée
15	$2,250.	$500.		$750.
16	2,205.	490.		735.
17	2,160.	480.		720.
18	2,115.	470.		705.
19	2,070.	460.		690.
20	2,025.	450.		675.
21	1,980.	440.		660.
22	1,935.	430.		645.
23	1,890.	420.		630.
24	1,845.	410.		615.
25	1,800.	400.		600.
26	1,755.	390.		585.
27	1,710.	380.		570.
28	1,665.	370.		555.
29	1,620.	360.		540.
30	1,575.	350.		525.
31	1,530.	340.		510.
32	1,485.	330.		495.
33	1,440.	320.		480.
34	1,395.	310.		465.
35	1,350.	300.		450.
36	1,305.	290.		435.
37	1,260.	280.		420.
38	1,215.	270.		405.
39	1,170.	260.		390.
40	1,125.	250.		375.
41	1,080.	240.		360.
42	1,035.	230.		345.
43	990.	220.		330.
44	945.	210.		315.
45	900.	200.		300.
46	855.	190.		285.
47	810.	180.		270.
48	765.	170.		255.
49	720.	160.		240.
50	675.	150.		225.
51	630.	140.		210.
52	585.	130.		195.
53	540.	120.		180.
54	500.	110.		165.
55 à 64	500.	110.		165.

PERE BIEN-AIME REPOSEZ-VOUS

(Suite de la première page)

sur la civilisation chrétienne menacée de toute part et dans le monde entier. En 1951, vous rappeliez l'ineffable bonheur éprouvé en proclamant le dogme de l'Assomption, mais tout de suite vous ajoutiez: **Si le souvenir de ces choses Nous est agréable et Nous encourage à espérer fermement en la miséricorde divine, toutefois, à l'heure actuelle, les motifs de PROFONDE TRISTESSE ne manquent pas qui angoisse et affligent Notre coeur paternel.**

Le 10 février 1952, vous lanciez le plus vibrant plaidoyer en faveur d'un renouveau spirituel, un cri d'alarme qui, hélas, n'a pas été entendu comme il se devait! Mais ces craintes d'il y a six ans, elles sont toujours actuelles: **une situation pleine de danger... la crise générale qui agite le monde... un monde inconsciemment en marche sur des voies qui mènent à l'abîme les âmes et les corps, les bons et les méchants, les civilisations et les peuples... pour que soit épargnée au monde une si imminente catastrophe... combien plus étendus et plus graves que les pestes et les cataclysme terrestres sont les dangers qui ne cessent de peser sur la génération présente... secourir un monde qui s'achemine, comme c'est le cas aujourd'hui, vers sa ruine... une situation qui peut à chaque instant provoquer une explosion... c'est TOUT UN MONDE qu'il faut refaire depuis les fondations... que la crainte fondée du redoutable avenir qui résulterait d'une inertie coupable, triomphe de toute hésitation et confirme toute volonté... c'est un CRI D'ALARME que vous entendez aujourd'hui des lèvres de votre Pasteur et Père...**

Très saint Père, vous avez pleuré, et combien de fois, sur notre jeunesse que tant de choses veulent pervertir et lancer dans la boue du péché. **Mais précisément, ce très tendre amour pour les jeunes gens et les espérances que Nous mettons en eux, Nous remplissent parfois d'ANXIETE à la pensée des dangers qu'ils rencontrent presque partout, eux qui sont devenus — comme chacun le sait — l'objet de tant d'embûches, de tant d'assauts, en ce monde qui les étourdit par son tapage, les fatigue par sa perpétuelle agitation, les désoriente... les fascine... les avilit par sa vulgarité, les enchaîne par sa luxure... Le Seigneur sait NOTRE TRISTESSE devant ce spectacle de mort; dimanche dernier, en lisant à la messe le saint Evangile et en voyant les pleurs inconsolées de la veuve de Naïm, il Nous vint comme un désir de supplier Jésus de retourner dans le monde pour essuyer LES LARMES DE L'EGLISE. Il passe sur nos routes une sorte de cortège macâbre d'âmes mortes ou mourantes.**

En Père que vous étiez, ô vénéré Pie XII, vous vous êtes associé constamment à toutes les souffrances que vos enfants, vous avez fait vôtres leurs douleurs. Mieux que quiconque vous saviez que 70% des hommes ne manquent pas à leur faim, et cette pensée vous broyait le coeur. C'est à ces pauvres et ces malades que vous disiez, le 15 décembre 1952: **Nous voudrions entrer dans chacune de vos demeures et vous apporter Notre aide et Notre réconfort, le pain et le travail, la sérénité et la paix; Nous voudrions être à vos côtés lorsque vous êtes désolés par les maladies qui vous affligent ou tenaillés par les morsures de la faim... Tandis que Notre pensée s'en va vers ces visions de pauvreté et de misère, Notre coeur est PLEIN D'INQUIETUDES et opprimé d'une TRISTESSE MORTELLE...** C'est ainsi que toutes nos souffrances étaient vos souffrances, nos larmes vos larmes.

Encore, très saint Père, vous avez pleuré sur nos dimanches paganisés, nos dimanches modernes qui, pour plusieurs, sont bien plus des jours de débauche que des jours du Seigneur! **Grande est la DOULEUR qui remplit notre âme à voir la manière dont, de nos jours, le peuple chrétien passe son après-midi les jours de fête.** (20 novembre 1947).

Mais nous n'en finirions pas de recueillir ces larmes augustes que vous avez versées sur le monde, Père bien-aimé! Cependant, voici bien votre souveraine souffrance, celle qui dépassait toutes les autres: **L'issue finale de cette lutte est déjà assurée, l'infaillible parole de Dieu en est la garantie. Le jour viendra du triomphe du bien sur le mal, parce que le jour viendra où — Nous le disons avec une IMMENSE TRISTESSE — ceux qui ont voulu se passer de Dieu et sont restés jusqu'à la fin obstinés dans l'impénitence, seront voués au feu éternel.** (décembre 1953)

Il y aura bientôt deux ans, très saint Père, vous avez connu une autre agonie lors de l'écrasement sanglant de la pauvre Hongrie: le coeur vous faisait tellement mal, qu'en quatorze jours vous avez élevé quatre fois la voix pour clamer au monde votre douleur et supplier vos fils de se jeter à genoux. Heureux d'agonie que celles-là, vraiment!

Enfin, enfin! Vous qui voyiez si loin et si juste, avec quelle horreur n'avez-vous pas appris **les illégitimes consécrations épiscopales en Chine communiste.** Tout ce document nous révèle la plaie profonde qui rongeait votre coeur, et finit par l'étouffer à tout jamais!

Bien-aimé Pontife, l'Eglise pleure son Pasteur aujourd'hui, et nous, nous pleurons un Père! Que les autres louent votre bonté, votre savoir; quant à nous, nous avons vu en vous **l'homme de douleur...** Plus que personne en notre siècle, peut-être, pouvez-vous répéter véridiquement la parole de l'Apôtre: **Qui souffre sans que je ne souffre avec lui?** Oui, vous avez été une lumière pour notre siècle torturé par la noirceur et l'incertitude, vous avez été un Ange de Paix pour apaiser, pour calmer les peuples, mais vous avez été surtout et toujours un incomparable **porteur de croix.** Aussi nous plaît-il, en terminant cette trop rapide revue de quelques-unes de **vos larmes,** de vous rappeler une parole enfantine que vous avez sans doute vécue toute votre vie, mais surtout sur le Trône glorieux et douloureux de Pierre!

Vous souvient-il, Pasteur bien-aimé de nos âmes, que dans votre toute petite enfance — vous pouviez avoir 5 ans — votre chère maman vous contait des récits missionnaires, elle vous parlait des dangers que le missionnaire rencontrait parfois, elle vous faisait prier pour votre oncle qui missionnait au Brésil... et soudain vous vous êtes écrié: **Moi aussi je veux être martyr, mais sans les clous?**

Martyr sans les clous, vous le fûtes éminemment, car nous savons que la tiare à la triple couronne est à proprement parler une triple couronne d'épines, et vos paroles confirment le souvenir que nous voulons garder à jamais de vous: **Pie XII, martyr sans les clous!**

Et en fermant votre tombe, nous saluons en votre personne **l'homme le plus grand et le plus considérable du monde** (Churchill); surtout, nous vous remercions **d'avoir tant et si bien souffert pour l'Eglise, pour nous.**

—La solitude tente puissamment la chasteté.

Vauvenargues

* * *

—Celui qui a la charité dans son coeur a toujours quelque chose à donner.

S. Augustin

* * *

—Le sentiment de nos forces les augmente.

* * *

—Ceux qui n'ont pas de l'habileté, ne tiennent en aucun lieu le premier rang.

Vauvenargues

—L'esprit de conversation consiste bien moins à montrer beaucoup d'esprit qu'à en faire montrer aux autres; celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement.

La Bruyère

* * *

—Il est bien plus difficile de s'entendre par l'esprit que par le coeur.

Lacordaire

* * *

—La mélancolie est inséparable de tout coeur qui va loin, de tout coeur qui est profond.

Lacordaire

Anecdotes

"Comme on attendait le résultat final du scrutin, dit le cardinal Schuster, le cardinal Pacelli me dit: **Saint Pie V disait que, lorsqu'il était dans son couvent, il avait une espérance de faire son salut. J'ai commencé à la perdre, poursuivait le Pontife, quand je suis devenu évêque. Et je l'ai complètement perdue depuis que je suis devenu Pape.** Comprenant que le cardinal Pacelli songeait à refuser l'élection, poursuit le cardinal Schuster, je lui répliquai que la vie de Pie V avait démenti ses propres pronostics, et qu'il était devenu une des figures les plus brillantes de la renaissance catholique... Celui qui devait être élu ne répondit pas... Mais avant d'accepter définitivement l'élection canonique, le cardinal Pacelli cria à très haute voix: **Aie pitié de moi, Seigneur, selon ta grande miséricorde.**"

* * *

A 8 heures du soir, après son élection qui était déjà connue dans le monde entier, le nouveau Pape demande un cierge et, seul, il gagne la basilique obscure et déserte... il va prier au tombeau des Apôtres, en particulier à ceux de Pierre, de Pie X et de Pie XI... il y répète ces paroles qui reviennent sans cesse sur ses lèvres depuis 5 heures: **Indignissimus, le plus indigne.**

* * *

PIE XII est le premier pape qui a visité le Nouveau Monde et même survolé une pointe de l'Ontario — qui a été l'hôte du Président des Etats-Unis (F.D. Roosevelt) — qui a voyagé en avion — qui a créé 32 cardinaux en un seul consistoire — qui, depuis 1667 a été Secrétaire d'Etat — qui, depuis 1721, est né à Rome — qui, depuis le milieu du 14e siècle, a donné une majorité non-italienne au Sacré Collège — dont l'élection a été annoncée à la radio.

—L'esprit n'est jamais las d'écrire lorsque le coeur est de moitié.

Gresset

* * *

—Le coeur, c'est la foudre: on ne sait où elle tombe que quand elle est tombée.

Lacordaire

Pie XII et le Canada

Nombre d'actes de Sa Sainteté le Pape Pie XII, depuis le début de son Pontificat, concernant le Canada, ainsi qu'on peut le constater en feuilletant les **Acta Apostolicae Sedis** depuis 19 ans.

Plusieurs constitutions apostoliques du Souverain Pontife actuel ont trait, en effet, à l'érection de diocèse canadiens; plusieurs lettres ou épitres ainsi que des radiomessages ont été adressés à des personnalités où à la population catholique de notre pays; et Pie XII a confié la mission de légat à 4 reprises à un cardinal canadien.

Les **constitutions apostoliques** de Pie XII qui concernent le Canada sont les suivantes:

14 janvier 1944 — Pour l'érection du vicariat apostolique de White Horse; 16 décembre 1944 — Pour l'érection du diocèse d'Edmunston; 23 juin 1945 — Pour la constitution d'un chapitre de chanoines à la cathédrale du diocèse d'Amos; 13 juillet 1945 — Pour l'érection du vicariat apostolique du Labrador; 24 novembre 1945 — Pour l'érection du diocèse du Golf Saint-Laurent; 22 décembre 1945 — Pour l'érection du diocèse de Kamloops, C.-B.; 9 février 1946 — Pour la constitutio de la province ecclésiastique de Rimouski, avec les diocèses de Gaspé et du Golfe Saint-Laurent ainsi que le vicariat apostolique du Labrador comme suffragants; 28 février 1947 — Pour la constitution d'un chapitre de chanoines à la cathédrale du diocèse de Mont-Laurier; 3 mars 1948—Pour la division de l'unique exarchat apostolique ukrainien du Canada en 3 exarchats: ceux du Centre, de l'Est et de l'Ouest; 17 juillet 1948 — Pour l'érection du diocèse de Saint-Paul, Alb.; 17 février 1951 — Pour la constitution d'un chapitre le chanoine à la cathédrale du diocèse de Gaspé; 2 mars 1951 — Pour l'érection de la province ecclésiastique de Sherbrooke; avec les diocèses de Saint-Hyacinthe et Nicolet comme suffragants; 19 mars 1951 — Pour l'érection de l'exarchat apostolique ukrainien de la Saskatchewan; 23 juin 1951 — Pour l'érection du diocèse de Saint-Jérôme; 23 juin 1951 — Pour l'érection du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; 29 avril 1952 — Pour l'érection du diocèse de Fort-William, Ont.; 6 juillet 1953 — Pour l'érection du diocèse de Yarmouth, N.-E.; 12 novembre 1954 — Pour la constitution d'un chapitre de chanoines à la cathédrale du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; 20 novembre 1954 — Pour la constitution d'un chapitre de chanoines à la cathédrale du diocèse de Saint-Jérôme.

S.S. Pie XII a donc érigé au Canada 2 nouvelles provinces ecclésiastiques, 8 diocèses, 3 exarchats et 2 vicariats apostoliques.

RADIOMESSAGES AU CANADA

Au moins à deux reprises, S.S. Pie XII s'est adressé par radio à tous les catholiques canadiens. Ce fut à l'occasion du Congrès marial national à Ottawa, le 19 juin 1947, et du Congrès marial national au Sanctuaire de Notre-Mame du Cap et à Trois-Rivières, le 15 août 1954.

On relève aussi dans les **Acta** le texte d'un radiomessage de Pie XII aux scouts catholiques canadiens, à l'occasion du Jamboree international de Niagara on the Lake, le 28 juillet 1955.

LETTRES ET EPITRES

Pour ce qui est des écrits de Pie XII à des personnalités canadiennes, mentionnons notamment les écrits suivantes:

24 septembre 1945 — Au cardinal J.-M.-R. Villenueve, alors archevêque de Québec, le nommant légat au congrès marial tenu au Sanctuaire de Notre-Dame de la Guadeloupe, Mexique; 27 juillet 1946 — Au R.P. J.-P. Archambault, s.j., président des Sémaines sociales du Canada; 25 mars 1947 — A S. Em. le cardinal J. C. McGuigan, archevèque de Toronto, le nommant légat au Congrès national d'Ottawa; 2 mai 1947 — A Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, alors archevêque de Montréal, à l'occasion des congrès de la JOC tenus au Canada; 31 août 1947 — Au R.P. J.-P. Archambault, s.j., président des Semaines sociales du Canada; 20 juillet 1948 — A Mgr A. Vachon, alors archevêque d'Ottawa et chancelier de l'Université d'Ottawa, à l'occasion du centenaire de cette université; 23 juillet 1948 — A Mgr A. Béliveau, alors archevêque de St-Boniface, à l'occasion du centenaire de la consécration de la cathédrale de St-Boniface; 12 août 1952 — A MM. Roger Millot et Rosaire Beaulé, présidents de "Pax Romana", à l'occasion du 22e congrès international de ce mouvement, tenu au Canada; 28 août 1952 — A Son Exc. Mgr M. Roy, archevêque de Québec et chancelier de l'Université Laval, à l'occasion du centenaire de cette université; 25 juillet 1953 — A Son Exc. Mgr J. R. MacDonald, évêque d'Antigonish et chancelier de l'Université St-François-Xavier, à l'occasion du centenaire de cette université; 21 novembre 1954 — A Son Em. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal; 21 juillet 1955 — A Son Em. le cardinal Léger, le nommant légat au couronnement d'une statue de S. Joseph à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

Mentionnons aussi une autre épitre qui concerne le Canada: celle du 2 juillet 1954 à Son Em. le cardinal V. Valeri, préfet de la S. Congrégation des Religieux, le nommant légat au Congrès marial national du Canada.

Parmi les autres actes de S.S. Pie XII, on relève notamment ceux qui élevèrent à la dignité de basilique mineure la cathédrale de Saint-Boniface (lettre apostolique du 10 juin 1948), la cathédrale de Halifax (lettre apostolique du 14 juin 1950), la cathédrale de Montréal (1954), et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal (1955).

Mentionnons encore la béatification de Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame (12 novembre 1950).

Solennelle abjuration d'un pasteur protestant

Ortona, Italie. (CCC) — Au cours d'une solennelle cérémonie qui s'est déroulée le 23 septembre à la cathédrale d'Ortona, en présence d'une foule considérable, l'ancien pasteur évangélique Bernardio Marmotta a accompli son abjuration devant l'archevêque Mgr Migliorini, assisté par le chapitre.

Avant de lui donner la paternelle accolade, le prélat a adressé des paroles émues au fils prodigue agenouillé devant lui ,en déclarant entre autres que son retour à la Maison du Père et la fermeture de l'église protestante ont rempli de satisfaction la population d'Ortona.

De son côté, l'ancien pasteur protestant Bernardino Marmotta a déclaré entre autres: "Depuis un an environ, je traversais une crise spirituelle, une crise qui ces derniers mois était devenue plus profonde; aussi ai-je décidé, en réponse à l'appel de la grâce, d'abjurer publiquement le protestantisme et de retourner au sein de l'Eglise catholique romaine. Je dois préciser que l'acte que j'ai accompli n'a pas été le résultat de pressions de qui que ce soit, mais de la profonde conviction de retrouver l'antique voie la seule qui permet d'arriver à la vie éternelle..."

—Celui qui pour donner ne s'est point imposé de privations n'a fait qu'effleurer les joies de la charité.

Mme Swetchine

C'EST LE PAPE QUI LE DEMANDE

19 OCTOBRE

DIMANCHE DES MISSIONS

« Que cette ferveur (apostolique) s'oriente vers les vastes contrées

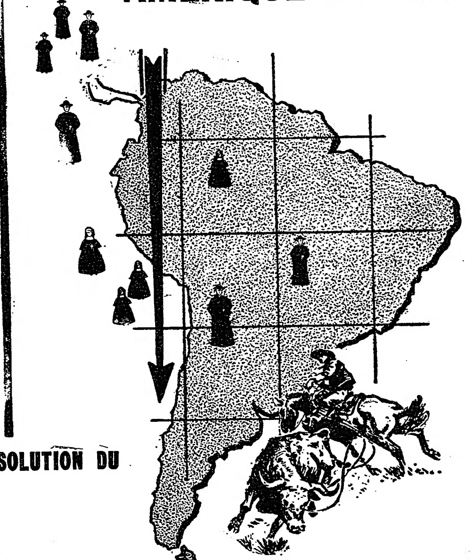
D'AMÉRIQUE DU SUD

où Nous savons que les nécessités sont grandes ».

(PIE XII, *Fidei Donum*)

LES CATHOLIQUES PRÉDOMINENT EN AMÉRIQUE DU SUD

En Équateur	94%
Au Vénézuéla	92%
Au Brésil	91%
En Argentine	91%
Au Pérou	90%
Au Chili	90%
En Colombie	89%
Au Paraguay	80%
En Uruguay	76%
En Bolivie	65%



PARTICIPONS À LA SOLUTION DU GRAND PROBLÈME:

— En Bolivie, près de 700 missionnaires protestants sont à l'œuvre.
— A côté des 23 missionnaires catholiques canadiens, il y a 106 missionnaires protestants canadiens. (Remarques de S. E. Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., au retour d'un voyage en Bolivie.)

— « Une génération formée à ces perspectives vraiment catholiques, tant dans la famille qu'à l'école, à la paroisse, dans l'action catholique et les œuvres de piété, une telle génération donnera à l'Église les apôtres dont elle a besoin pour annoncer l'évangile à tous les peuples. »

PIE XII.

En Amérique du Sud, il y a un prêtre par 4,500 catholiques.
Dans l'hémisphère Nord, Canada-Etats-Unis, il y a un prêtre par 640 catholiques.

dès aujourd'hui, associez-vous à

L'OEUVRE PONTIFICALE de la PROPAGATION de la FOI

Les Franco-Colombiens

VANCOUVER

CENTENAIRE DE NAISSANCE DE M. BERTRAND PARIS
père des frères Paris de Vancouver

Les familles Paris, de Vancouver, célébreront, le 14 octobre prochain, par une messe solennelle et une grande réunion familiale, le centenaire de naissance de M. Bertrand Paris.

M. Bertrand Paris, de St-Pée sur Nivelle, Basse-Pyrénées, France, est né le 14 octobre 1858, "Je naquis l'année où la Vierge apparut à Lourdes", disait-il toujours fièrement.

L'année de son mariage, en 1882, il fut nommé sacristain honoraire de l'église de St-Pée. Ses devoirs consistaient à être de garde, au sanctuaire, chaque dimanche à la grand'messe et aux vêpres, et à prendre soin des livres, bougies et même des vêtements sacrés. Il était de fait maître de cérémonie laïques, suisse sans uniforme, au sanctuaire.

D'un dévouement absolu et d'une santé de fer, il remplit ces devoirs jusqu'en 1940, c'est-à-dire pendant 58 ans, sans manquer un seul dimanche. En reconnaissance de sa fidélité, son petit-cousin, le Chanoine Adema, lui remit en 1940 la décoration papale "Bene Merenti", dans le sanctuaire même où il avait si bien et si fidèlement servi.

Il mourut à 84 ans et deux mois, après sa chère épouse, avec qui il éleva quatorze enfants, dont près de la moitié vinrent au Canada, et, suivant bonnes traditions, se multiplient généreusement.

Il y aura donc réunion générale, en France et au Canada, pour célébrer ce mémorable anniversaire du centenaire de naissance de M. Bertrand Paris. A Vancouver, l'événement sera marqué par une messe solennelle, chantée en l'église Saint-Sacrement, le mardi, 14 octobre à 9 h. a.m., par un des petits-fils, M. l'abbé Charles Paris, vicaire à la paroisse St-Joseph et fils du Dr et de Mme Jean-Baptiste Paris.

N.B. — Par une coïncidence extraordinaire, la mère de Mme Veuve Bertrand Paris Jr, est née également le 13 octobre 1958... et naturellement aura sa part de prières des familles Paris, lors de ce grand anniversaire de mardi prochain.

VISITE A ST-SACREMENT DE MGR IRENEE LUSSIER, P.D., recteur de l'Université de Montréal.

Comme on a pu le lire sur les journaux, l'Université de Colombie a décerné, le 24 septembre dernier, un doctorat en droit "honoris causa" à Mgr Irénée Lussier, P.D., recteur de l'Université de Montréal. Les RR. PP. Lemire et Bélanger, s.s.s., de la paroisse St-Sacrement se firent un devoir d'assister à cette cérémonie, de même que quelques-uns de nos paroissiens, dont M. le Dr Lorenzo Meloche, M.D., gradué de l'Université de Montréal, et Mme Françoise Marchand, responsable du programme français hebdomadaire à CKNW.

Le lendemain, Mgr Lussier voulut bien malgré un agenda des plus remplis, prendre le souper chez les Pères du St-Sacrement et rendre visite aux Religieuses de notre Ecole, les Soeurs du Bon-Pasteur de Québec. Durant son bref séjour à Vancouver Mgr Lussier fut l'hôte des RR. PP. Basiliens du Collège Universitaire Saint-Marc.

AUTRE VISITEUR DE MARQUE: S.E. MGR PH. COTE, S.J.

Vendredi dernier, Son Exc. Mgr Côté, s.j., évêque de Suchow, Chine, a rendu visite aux PP. du Très Saint-Sacrement, de même qu'au personnel de notre école. Son Excellence qui a pris le souper chez les Pères, le lendemain, s'est envolé, dimanche soir, pour Formose, où il missionne comme simple prêtre depuis son expulsion de Chine, il y a quelques années.

SOIREE D'ADIEU A M DONAT SAVOIE:

Mercredi dernier, 1er octobre, le Cercle Canadien-français de Vancouver a tenu à exprimer sa reconnaissance à M. Donat Savoie, ex-président, à l'occasion de son prochain départ pour Eureka, Californie, où il s'en va demeurer avec sa famille.

Au programme ce soir-là, il y eut d'abord réunion régulière du Cercle, puis séance de films en couleurs, présentée par M. Francis Coulombe, trésorier, qui nous est revenu récemment d'un voyage dans dix pays d'Europe, en compagnie de sa Dame, et de M. et Mme Raymond Gaudy, également de notre paroisse.

Outre M. Savoie et plusieurs membres de sa famille, nous avions, ce soir-là, comme visiteurs de marque, M. et Mme Alphonse Baillargeon, de North-Battleford, Sask. Mme Baillargeon, qui fut très active pendant plus de 45 ans, dans les diverses oeuvres canadiennes-françaises de Saskatchewan, a été également pendant dix ans, secrétaire du Cercle Canadien-français de North-Battleford. M. et Mme Baillargeon ont deux enfants en Colombie: une Religieuse de la Providence, à l'hôpital Ste-Marie de New-Westminster, et Gabriel, qui demeure tout près de l'église St-Sacrement et est infirmier à l'hôpital Général de Vancouver.

A l'issue de cette séance de films, dont nous parlions plus haut, M. Jean-Paul Sainte-Croix, président du Cercle, demanda au R.P. Zéphirin Bélanger, s.s.s., curé de la paroisse, de bien vouloir présenter à M. Savoie une bourse de $50.00. En faisant cette présentation, le R.P. Curé a remercier, au nom des paroissiens et des diverses oeuvres paroissiales auxquelles ils prirent toujours une part très active, M. Donat Savoie et sa famille. Il fit remarquer, entre autres choses, que M. Savoie fut pendant cinq ou six ans président du Cercle et secrétaire général de la Fédération. Et c'est grâce à lui, ajouta-t-il, que nous avons aujourd'hui un Conseil français de Chevaliers de Colomb à Vancouver.

M. Savoie remercia ensuite brièvement les membres du Cercle de cette soirée-surprise, nous dit sa satisfaction de s'être dépensé, autant que sa santé le lui a permis —et même au delà—, aux diverses oeuvres de la Fédération et de la paroisse. "Si je quitte Vancouver, souligna-t-il, ce n'est pas que je ne m'y plaise pas; au contraire, j'y demeurerais sûrement si je pouvais me trouver du travail. Mais, ici, à cause de mon âge, il m'est devenu pratiquement impossible de trouver un emploi, alors que je pourrai travailler dès mon arrivée en Californie. Soyez tous assurés, conclua-t-il, que je garderai un excellent et réconfortant souvenir des années passées parmi vous et que, tous, vous serez reçus à bras ouverts, si jamais vous venez à Eureka".

Un goûter, préparé par plusieurs des officières du Cercle, sous la direction de Mme Oscar Loiselle, 1ère vice-présidente, fut ensuite servi à tous.

RESULTAT DES ELECTIONS ANNUELLES CHEZ LES DAMES AUXILIAIRES:

Ces élections, qui ont été tenues le mercredi 1er octobre, ont donné le résultat suivant: Présidente: Mme Louis Pignet; Vice-Présidente: Mme Albert Lefebvre; Secrétaire: Mme Maurice Ecarnot; Trésorière: Mme Françoise Coulombe. — Nos félicitations et voeux de succès aux nouvelles officières et notre reconnaissance à celles sortant de charge.

AUX PRIERES:

Mme Dora Pageot, décédée le 3 octobre dernier, à Vancouver. Funérailles, mercredi le 8 octobre, à l'église St-Sacrement. Nos sympathies à la famille. — Mme Pageot était la soeur de Mme Téléphore Guenette, également de St-Sacrement, et la mère de Mmes M.-Antoinette Hale et Emilia Chouinard.

VA-ET-VIENT:

Dernièrement M. l'abbé Jos. Antonio Foisy, curé de Montmartre, Sask., était en visite chez M. et Mme Maurice Ecarnot, de Vancouver.

M. et Mme Sylvia Joncas sont allés, le 4 octobre dernier, rendre visite à leur fils Roland, prêtre jésuite, qui fait présentement son 3ème an au Noviciat des PP. Jésuite de Port Townsend, Washington. Ils étaient accompagnés de Mme Eugénie Lacerte, tante du Père Joncas, et des Dumaresq, de Vancouver.

La Guinée se tourne vers la Russie

Londres. — La République de Guinée, ancienne possession française d'Afrique occidentale qui a rejeté le référendum français va établir des relations diplomatiques avec l'Union soviétique, Radio-Moscou a annoncé que la Russie avait officiellement reconnu le nouvel Etat et avait accepté la proposition du président de la Guinée, M. Sekou-Touré, d'échanger des relations diplomatiques.

MORINVILLE

Dimanche le 12 octobre 1958, nous avions l'honneur d'avoir parmi nous, S. Exc. Mgr John Bokenfohr, o.m.i., évêque de Kimberley, Afrique du Sud. Son Excellence était accompagné de son assistant, le R.P. Munich, o.m.i., prêtre africain. A cette occasion, nous avons eu aussi la joie d'entendre une grand'messe pontificale à laquelle assistaient, outre notre curé, Mgr Sébastien Loranger, p.d.v.g., son vicaire, M. l'abbé Roland Bissonnette (ce dernier agissait comme premier maître des cérémonies). M. l'abbé Hervé Tanguay, vicaire de Legal ainsi que quelques futurs prêtres du Séminaire d'Edmonton. Tous les enfants de choeur de la paroisse était là eux aussi, vous pouvez imaginer, amis lecteurs, quelle touchante impression cela donnait à la belle assistance de ce jour. Dans son sermon, Son Excellence nous a révélé que le diocèse de Kimberley avait besoin de nos dollars, beaucoup de dollars mais il a besoin surtout, de nos prières et de vocations sacerdotales. Sans le prêtre, que deviendriez-vous et que deviendraient vos enfants, nous disait Son Excellence.

A quand notre "petit prêtre" dans Morinville, dont le coeur généreux s'offrira en holocauste pour aider à sauver les 470,000 de païens qui restent à convertir au seul diocèse de Kimberley?

Dans l'après-midi, il y avait à la salle paroissiale une réception en l'honneur de Son Exc. Mgr John Bokenfohr, sous la direction de Mme Hepler. Tous les paroissiens étaient invités à cette réception, et enfin le soir un très intéressant film sur les missions d'Afrique venait clôturer cette belle journée.

Vendredi le 10 octobre, MM. Normand Chalifoux et Gérard Ethier, ont organisé à la demeure de ce dernier, une soirée-surprise en l'honneur de M. Albert (Bert) Ouellette, à l'occasion de son mariage. M. Normand Chalifoux agissait comme maître de cérémonie, il a présenté à "Bert", au nom des quatre vingts personnes, environ, qui se trouvaient là, une bourse assez substantielle.

Lundi le 13 octobre, M. Albert Ouellette, fils de M. et Mme J.-A. Ouellette, de Morinville, s'est uni dans le Christ, par le sacrement de mariage, à Mlle Jeannette Caouette, fille de M. et Mme Henri Caouette, de Legal. Même, si elle était de Legal, Jeannette est considérée comme une des nôtres à Morinville, puisque depuis un bon bout de temps, elle travaillait chez notre nettoyeur, M. Raymond McDonald. Quant à Bert, qui ne le connait pas...? Les nouveaux époux iront demeurer à Morinville, donc ne perdons pas notre brillant maître de cérémonie dans les organisations paroissiales.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Samedi le 11 octobre, Mgr Sébastien Loranger a baptisé Anita-Marie-Thérèse ,née le 3 octobre, enfant de M. et Mme Eugène Bachand (Dolorès Bédard). Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Bédard, de Morinville.

Jeudi et vendredi, les 9 et 10 octobre, tous nos professeurs des écoles Thibeault et Cunningham ont assisté à la convention des professeurs de la Division Sturgeon, à l'hôtel Macdonald d'Edmonton.

M. et Mme Al. Stapleton, prop. du Marshall Wells Store, et leurs enfants, passent la fin de semaine à leur chalet à Island Lake.

FALHER

DECES ET SEPULTURE

C'est avec regret que nous annonçons le décès de M. Ernest Houde, survenu à l'hôpital de McLennan à l'âge de 57 ans, après une longue maladie.

Son service et sa sépulture eurent lieu à Falher au milieu de nombreux parents et amis. Le service fut chanté par M. le curé Dubé, assisté de M. le vicaire Fernand Meckenzie et du R.P Bouchard.

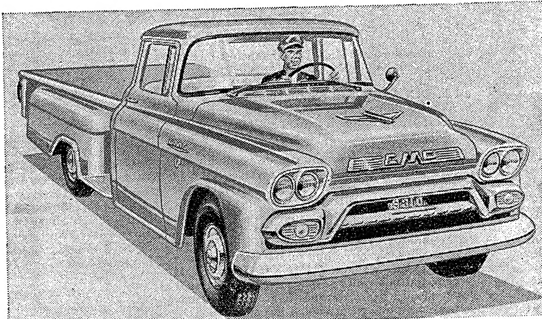
Les porteurs étaient M. Lucien Gagnon, Robert Houde, Marcel Houde, Alphonse Labrecque, Benoit Aubin et Dalbert Measchan. M. Adélard Demeule portait la croix.

Il laisse dans le deuil, M. Alfred Houde, de Dawson Creek; Alphonse, de Falher; Arthur, de Laurier Station comté de Lotbinière, P.Q.; Wilfrid de St-Etienne de Louzon, Lévis, P.Q., une soeur, Alma, Mme Doff, de Salem, Mass. A la famille éprouvée nos offrons nos plus sincères condoléances.

M. et Mme Alfred Houde, ainsi que M. et Mme Alphonse Houde remercient sincèrement, par la voix de "La Survivance", toutes les personnes qui leur ont aidés d'une manière ou d'une autre; tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur frère.

VISITEURS

M. et Mme Paul Martineau, ainsi que André, de l'Aviation canadienne, sont en visite chez leurs parents M. et Mme Alphonse Martineau.



Voici le pick-up GMC 1959 modèle Step Side, un des 115 camions GMC offerts cette année par General Motors of Canada. Les caractéristiques à remarquer comprennent une plus grande économie de carburant, une force de traction augmentée et plus régulière, des moteurs plus résistants.

GUY

Dimanche le 21 septembre dernier, le Cercle Lacordaire tenait son assemblée régulière du mois qui se termina par une soirée récréative, bingo au profit du Cercle. Ce fut un succès.

Lacordaire et Jeanne d'Arc remercient sincèrement ceux et celles qui contribuèrent à ce succès.

Plusieurs Lacordaires et Jeanne d'Arc de Guy se faisaient un plaisir d'assister à une réunion à Falher lors du lancement d'un noyau Lacordaire.

Marie-Lise-Gaétane, enfant de M. et Mme Maurice Desharnais (Antoinette Drouin). Parrain: M. Roland Desharnais, marraine: Mlle Françoise Desharnais, frère et soeur de l'enfant. Sincères félicitations.

M. et Mme Dieudonné Charette, d'Acton Vale, P.Q., chez leurs cousins M. et Mme Armand Gagné, Léopold Lafleur et Rosario Blais. Ils revenaient d'une tournée dans la Colombie Canadienne après avoir visité son oncle et sa tante, M. et Mme Moïse Lafleur.

M. Normand Gagné, membre de l'Aviation canadienne de passage dans sa famille, M. et Mme Armand Gagné.

Lors du congrès de la Relève Albertaine, Mlles Lucienne Lambert et Annette Dancouse et M. Henri Lambert, à Edmonton. La Rév. Soeur Supérieure les accompagnait.

Les dames de la paroisse préparent pour dimanche soir, le 26 octobre, une tombola au profit des oeuvres paroissiales. Il y aura souper au poulet, différentes attractions, bingo, râfle, etc...

Bienvenue à tous!

DONNELLY

ACCIDENTS

Samedi le 4 octobre au soir il y a eu collision entre deux automobiles, une venait de Valleyview et l'autre de Peace River, près du poste Esso et Royalite. Il y avait 10 personnes en tout: et une femme a été transportée à l'hôpital souffrant d'une blessure à l'épaule; les autres occupants s'en sont tirés indemnes.

Le 5 octobre (dimanche), vers quatre heures de l'après-midi, deux camions sont entrés en collision. M. Tony Vegregin sortait du village de Donnelly et M. Charlemagne Brochu venait de McLennan. Le camion a fait deux tours pour aller capoter dans le fossé. Mme Brochu a été transportée à l'hôpital; elle souffrait du mal de tête et son bébé de 7 mois était sans connaissance; on n'a pas eu d'autres nouvelles des deux accidentés. Tant qu'à M. Brochu il a eu des égratignures au front, son état n'a pas été considéré grave, et M. Tony Vegregin s'en est tiré indemne. Nous souhaitons un prompt rétablissement.

MALADES

Avec l'automne, la température plus froide apporte la grippe dans la paroisse. Plusieurs ont pris le chemin de l'hôpital. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Loraine Maisonneuve est entrée à l'hôpital pour une opération.

Félicitations à Jim Dimsdale qui a obtenu la médaille du Gouverneur Général pour la plus haute marque du grade 9 pour la division de High Prairie et Spirit River.

Le 7 décembre aura lieu à Donnelly un grand bazar organisé par la paroisse, avec la coopération des Dames de Sainte-Anne. Les paroisses environnantes sont cordialement invitées.

Mlle Marguerite Johnson et M. Gilbert Maisonneuve sont allés étudier à l'Université d'Edmonton. Nous leur souhaitons du succès dans leurs études.

M. et Mme Hervé Johnson sont partis pour Edmonton, pour assister aux noces de leur fils, André, qui ont eu lieu le 4 octobre.

SAINTE-LINA

Nos sincères sympathies aux membres de la famille Mageau, à l'occasion du décès de leur père, M. Lectande Mageau, dont les funérailles ont eu lieu à Mallaig la semaine dernière. M. Mageau était un pionnier de Ste-Lina, ayant arrivé dans les tout premiers temps de la paroisse. Aidé de sa vaillante épouse, qui l'a précédé dans la tombe, il y a plusieurs années, il remplit une carrière dont sa famille et tous ceux qui l'ont connu garderont certainement un grand souvenir.

Des prières pour le repos de son âme furent récitées à l'église, dimanche dernier.

Nous offrons aussi nos sympathies à Mme Sylvio Jodoin dans un récent deuil à l'occasion de la mort de sa mère. M. Paddy Bourgoin, faisait recommander aux prières une tante décédée. Nos sympathies.

M. Emile Mageau a eu une grave attaque de paralysie. Tous ses enfants étaient à son chevet. Il a reçu le sacrement de l'Extrême-Onction.

A l'école, la Jeunesse Etudiante fit l'élection de "Claire" et "François".

Avec le chant "Nos lendemains se font dès aujourd'hui", les élèves votèrent pour Irène Williams et Alfred Mageau.

La route d'autobus est maintenant sous la direction de M. Fink qui a acheté les autobus d'école.

Ré. Sr Auréa Mageau ainsi que tous ses frères et soeurs étaient à la messe dimanche dernier à l'occasion de la maladie de leur père.

M. Ernest Magnant est allé se promener en Colombie.

On annonce le mariage de Mlle Lorraine Déchaine à M. Donald Kracmachyk.

Un malheureux accident est arrivé à Marc Krivenky et Richard Ouellette. En se rendant à leur travail, leur camion entra en collision avec un auto. Le camion prit feu et ils s'en tirèrent avec de graves brûlures. Ils sont à l'hôpital.

M. Charles Williams vendait à l'enchère les objets du mobilier de Mme Gauffeny.

Georges Ouellette qui s'était fracturé une épaule, la première journée de classe, peut poursuivre ses études maintenant. Denise Jodoin est revenue de l'hôpital après avoir eu un abcès à une main; guérison à ces malades.

Nous entendons le ronronnement des batteuses de nouveau. Espérons que la belle température continuera afin de permettre à nos fermiers de ramasser leur récolte, fruits de leur labeur.

M. Eddie Gratton et sa famille, d'Edmonton, visitaient M. Philippe Charbonneau. Mme Gratton est la soeur de Mme Charbonneau.

LAFOND

Dimanche, le 14 septembre, nous avions le très grand honneur d'avoir S. Exc. Mgr Lussier parmi nous. L'occasion de cette visite était l'installation officielle de notre nouveau curé. C'était une cérémonie très impressionnante, après laquelle Son Excellence nous adressa la parole, passant en revue le rôle du prêtre dans sa paroisse et comment les paroissiens doivent agir envers leur curé. Il nous a rappelé que le prêtre représente le Christ parmi nous, une chose si souvent oubliée. En conclusion, notre nouveau pasteur nous parla de la prière, dans une allocution brève, mais bien à point.

Samedi le 27 septembre, par un beau soleil d'automne, se célébra le mariage de Mlle Hélène Malo à M. Léo Faucher, de St-Paul. La mariée était tout à fait ravissante dans sa longue toilette blanche avec voile court et couronne de perles. Elle portait un livre de messe, garni de petites roses rouges. Ses filles d'honneur, Mlle Henriette Breault, sa cousine et Mlle Faucher, de MM. Pierre Charron et Hertor Malo, respectivement. La gentille petite bouquetière était Aline Malo, petite soeur de la mariée, accompagnée de son petit cousin, Raymond Malo. M. Hervé Malo accompagnait sa fille.

Le R.P. Tardif reçut les consentements mutuels des époux. Pendant la messe qui suivit, les jeunes filles, compagnes de classe de la mariée, nous firent entendre de beaux cantiques de circonstance.

La soirée récréative eut lieu à St-Paul. Ce nouveau foyer s'établira dans la paroisse de St-Paul. Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

Rév. Soeur Supérieure, qui a passé quelque temps à Edmonton, pour des soins médicaux, est de retour. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

BEAUMONT

M. et Mme Léonard Labonté sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Aimé Gilbert. Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Labonté, grands-parents de l'enfant.

Mme Laurent Beaudoin, ainsi que M. Auguste Théberge, sont de retour de l'hôpital.

Mardi dernier, M. l'abbé Shih, prêtre chinois, nous a donné un beau sermon en français à l'occasion de la fête de N.-D. du Saint-Rosaire.

Vendredi dernier, cinq de nos jeunes, accompagnés de la Rév. Soeur Cécilia Marie, f.d.j., se rendaient au collège St-Jean pour le 5e congrès de la Relève Albertaine. Ces élèves étaient: Mlle Florence Lavigne, présidente du Comité local; M. Victor Magnan, vice-président et Mlle Estelle Dansereau, secrétaire, ainsi que Mlles Florence Gobeil et Priscille Bérubé. Ils sont revenus enchantés et prêts à mettre en pratique, avec toute l'école, le thème de l'année: "Sois une compétence". Ils étaient fiers de nous annoncer que le R.P. Thomas Bilodeau était le nouvel aumônier et M. Ovila Gobeil, son neveu, le nouveau président provincial de la Relève Albertaine, deux "Beaumontois."

Lundi, jour de la Reconnaissance, M. le curé célébrait une messe de reconnaissance pour toute la paroisse. Cette messe se termina par le chant du Te Deum.

Lundi, également, à 10h.30 a.m., messe anniversaire pour le repos de l'âme de feu Mme Pierre Bérubé. Toute la famille se fit un devoir d'y assister. Son neveu le P. Roland Bérubé, célébrait la sainte Messe, M. le curé et le Père Dozois étaient diacre et sous-diacre. Après le service se rendirent prendre le dîner chez M. Pierre Bérubé.

Jeudi, service solennel pour le repos de l'âme de notre Très Saint Père le Pape, Pie XII.

—Le respect de la femme est la marque à laquelle on reconnaît l'homme de coeur.

J.-E. Pécault

* * *

—Je ne connais pas la conscience d'un scélérat, mais je connais celle d'un honnête homme, et c'est affreux.

Joseph de Maistre

LEGAL

Mercredi le 8 octobre, la paroisse de St-Emile de Legal avait l'insigne honneur de recevoir la visite de Son Exc. Mgr John Bokenfohr, o.m.i., évêque de Kimberley. Son Excellence, accompagnée de l'un de ses prêtres africains, le R.P. Munick, voulu bien présenter à nos étudiants des grades neuf, dix, onze et douze, la situation religieuse de son diocèse par un bref exposé, puis à l'aide de vues fixes nous pouvions constater la détresse tant religieuse que matérielle qui existe dans cette partie du désert de Kalaharie. Son Excellence a sous sa juridiction 504,030 âmes dont 28,148 sont catholiques.

Le R.P. Munick nous a exprimé toute la reconnaissance qu'il devait à l'égard d'une âme généreuse de chez nous, qui a défrayé pour lui le coût de ses études et lui a permis de devenir prêtre.

Son Excellence est venue jeter le filet. Est-ce que ce sera une pêche miraculeuse? l'avenir nous le dira...

Même si ce diocèse a besoin de prêtres, de frères et de soeurs missionnaires, il a besoin aussi de nos prières et de nos sacrifices.

Depuis quelques semaines nos jeunes de Legal ont l'avantage d'utiliser la salle paroissiale comme gymnase. Plusieurs jeux ont été organisés tels que: jeux de ballon panier, ballon à poings, cheval de fer, tennis sur table. Tous les jours à des heures déterminées, sous la surveillance de M. le vicaire, nos jeunes viennent se récréer. L'assistance est de soixante-quinze par jour. Espérons que ces jeunes continueront à garder leur entrain et leur gaieté!

Naissances: (le 5 octobre)

Joseph Richard, Roger, enfant de M. et Mme Roger St-Martin.

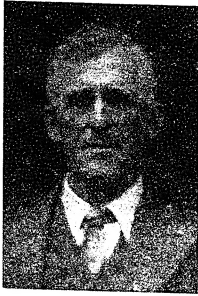
Constance Marie Elisabeth, enfant de M. et Mme Daniel St-Martin.

Marcel Hector Joseph, enfant de M. et Mme Emile Baert.

Sainte-Lina

Feu, M. Emile Mageau âgé de 78 ans

Le 6 octobre s'éteignait dans le Seigneur, M. Emile Mageau, père et modèle d'une belle couronne de quinze enfants, qui vinrent des quatre coins du Canada, payer leur tribut d'amour et de reconnaissance à celui qu'il ont toujours nommé avec fierté, leur bon papa.


C'était avec fierté qu'il annonçait à ses amis, que trois de ses filles étaient religieuses chez les soeurs Grises de Montréal.

En 1909, un an après leur mariage, M. et Mme Emile Mageau (Yvonne St-Onge) partirent pour l'ouest canadien où ils devinrent les pionniers du petit village de Ste-Hélène, maintenant Ste-Lina, nom qui fut choisi par les frères Mageau en l'honneur de la grande Ste Hélène, date du jour de leur arrivée dans l'ouest.

Les nouveaux colons se mirent donc à l'oeuvre pour défricher un coin de terre dans la forêt encore vierge. Pendant le premier hiver, trois familles. M. Lectande et Emile Mageau ainsi que leur beau-frère, M. Alphé Lafleur partagèrent le même toit qui n'était autre qu'une petite cabane de bois rond.

Après quelques cinq années de labeur et d'un courage intrépide, M. Mageau réussit à se bâtir, avec l'aide de voisins bénévoles un joli petit "home" spacieux et confortable, qui faisait l'admiration des nouveaux venus en cet humble coin de terre.

M. Mageau ne reculait devant aucune entreprise. Il connut les épreuves et les angoisses inhérentes à tout pionnier qui veut réussir; comme par exemple, quand il lui fallait laisser sa jeune épouse seule avec de jeunes enfants pendant une semaine entière pour transporter avec des chevaux, les animaux ou le blé au marché jusqu'à Végreville, qui se trouve quatre-vingts milles de Ste-Lina.

Quand les braves gens de Ste-Lina eurent terminé leur petite église, ils eurent la grande joie d'avoir la Sainte Messe une fois par mois. Cependant, M. Mageau n'était pas satisfait d'une messe par mois; il se rendait souvent à St-Vincent, petit village situé à 18 milles de Ste-Lina, où il entendait pieusement la messe avec sa petite famille. Ce long trajet avec de jeunes enfants demandait beaucoup de courage, car les chevaux étaient le seul moyen de transport en 1912. Quand la température n'était pas favorable, il réunissait sa famille autour du Crucifix pour la récitation du chapelet, juste au temps où la messe se déroulait, et gare à celui qui voulait s'esquiver de cette pieuse pratique.

Un des traits le plus saillant dans la piété de M. Mageau fut son grand respect et sa grande vénération pour les prêtres, et toutes âmes consacrées. Il ne permettait jamais aucune critique ni plaisanterie à leur sujet, et cet amour pour ces grands dispensateurs de grâces, se traduisait dans la joie qu'il manifestait quand il pouvait leur rendre service. Ce bonheur débordait surtout quand il pouvait se faire le pourvoyeur pour loger ou transporter de bons religieux ou bonnes religieuses en tourné de quête ou autre dans la petite paroisse. Il considérait ces services donnés comme une faveur du ciel, et le soir, pendant la prière en famille, il ajoutait un chaleureux merci à Dieu de lui avoir procuré ce bonheur.

M. Mageau eut la grande consolation d'offrir trois de ses filles au Seigneur.

La gaieté ne manquait pas au foyer Mageau, et malgré sa lourde besogne, M. Mageau était toujours de la partie quand il s'agissait de jouer un bon tour ou de raconter une belle histoire. Que de belles soirées passées en famille à écouter une ou l'autre de ces histoires qui devenaient de plus en plus belles en se prolongeant.

De santé robuste, M. Mageau ne connut pas la maladie. Ses enfants sont unanimes à avouer qu'il ne l'ont jamais vu garder le lit pour cause de maladie ,quoiqu'il était souvent ennuyé pas de légers malaises qui ne l'empêchaient pas cependant d'accomplir son devoir joyeusement.

Un jour cependant, il lui fallut céder devant "Dame" la souffrance. Le 23 septembre après son dîner, il s'affaissa soudainement et perdit connaissance. Il se plaignit alors d'une douleur "curieuse" dans la tête, premier symptome d'une hémorragie cérébrale. Il se rendit compte de la gravité de son état et demanda lui-même le prêtre à trois heures du matin. Celui-ci se rendit aussitôt et lui administra les derniers sacrements. Après la réception du pain des forts que M. Mageau reçut avec une grande piété, un mieux sensible se fit sentir, mais ce changement ne fut que de courte durée, dès neuf heures du matin il dut être transporté à l'hôpital Ste-Thérèse de St-Paul. C'est là qu'il supporta avec calme et résignation la grande épreuve de se voir privé par la paralysie de l'usage de tous ses membres et surtout celui de la parole.

M. Mageau reconnut ses quinze enfants qui avaient accouru pour revoir encore une fois celui qui avait tant de droit à leur affection. Il ne put cependant adresser la parole à aucun d'entre eux, et ce sacrifice provoqua plus d'une larmes tant du patient que de ses enfants. Un "FIAT" généreux fut offert au Seigneur cependant avec la ferme confiance que ce grand sacrifice conserverait encore pour quelques années, ce père incomparable. Le Seigneur l'a voulu autrement, que Sa Sainte Volonté soit faite.

M. Emile Mageau était âgé de 78 ans, et il laisse dans le deuil, son épouse (née, Yvonne St-Onge), neuf fils, MM. Lionel, d'Edmonton; Eugène, de Ste-Lina; Armand, de Ste-Lina; Emilien, de Wetaskiwin; Clément, de Bonnyville; Laurent, de Vancouver; Aurèl, d'Edmonton, Jean, d'Edmonton et Guy Mageau, de Toronto; ainsi que six filles, dont trois religieuses. les RR. SS. Auréa, de Legal, Alta; Annette, d'Ottawa, et Simonne Mageau, Supérieure, de Biggar, Sask., Thérèse, (Mme A. Verwoert), d'Edmonton; Mlle Cécile Mageau, d'Edmonton; et Yvette, (Mme G. Sunby), d'Edmonton.

Les funérailles eurent lieu le 8 octobre à 10h. a.m. M. l'abbé Louis Viel, curé de la paroisse a célébré le saint Sacrifice de la messe, il était assisté des RR. PP. Chalifoux, curé de Saint-Vincent, comme diacre, et Boisvert, curé de Mallaig, comme sous-diacre. Cinq autres prêtres étaient présents, MM. les abbés, Lapointe, Mailloux, Primeau, Lafrance et Langevin. Les RR. PP. Langevin, Recteur de la cathédrale de St-Paul, et Lafrance, vicaire de Bonnyville ont ajouté une note de piété et de beauté au choeur de chant.A part les deux filles religieuses de M. Mageau, les RR. SS. Auréa et Simonne Mageau, quatre religieuses de l'hôpital Ste-Thérèse de St-Paul, ainsi que 2 de Legal étaient présentes. De nombreux paroissiens et amis ainsi que les dévouées religieuses de la paroisse avec leurs élèves ont voulu se joindre à la famille éplorée pour rendre ce dernier témoignage d'affection à ce noble pionnier de la paroisse.

La famille éplorée désire remercier tous ceux et celles qui ont témoigné de la sympathie dans cette grande épreuve.

—Il y a des gens qui donnent d'un air de refus.

La reine Christine

* * *

—La conscience, c'est Dieu présent dans l'homme.

V. Hugo

Nouvelles du Collège Saint-Jean

Au cours de la dernière quinzaine nous avons été honorés par la visite parmi nous de quatre évêques. Nous devons tout d'abord remercier Son Exc. Mgr Ph. Lussier, évêque de St-Paul d'avoir bien voulu accepter de prêcher la retraite aux plus grands, tandis que le R.P. M. McMahon de Saint-Albert la prêchait aux plus jeunes. Cette retraite fut comme d'habitude clôturée à St-Albert où les élèves ont pu recommander leur année à Mgr Grandin et au bon Frère Antoine.

Cette semaine, trois visiteurs nous ont également honoré de leur visite. Nous devons remercier Son Excellence Mgr J. Bokenfohr, évêque du diocèse de Kimberley en Afrique du Sud, de son intéressante conférence missionnaire. Mgr Bokenfohr, lui-même un ancien du Collège St-Jean, avait avec lui l'un de ses prêtres, un prêtre oblat noir, le R.P. Munik qui, à son tour a su nous intéresser vivement. Nous remercions les conférenciers et les assurons de nos prières quotidiennes.

A l'occasion du cinquième congrès de la Relève Albertaine, tous les congressistes ont pu saluer avec gratitude l'autorité religieuse de l'archidiocèse, en la personne de Mgr Jordan, archevêque coadjuteur. Son Excellence a pu assister à la soirée d'ouverture du Congrès et adresser à tous les congressistes d'encourageantes paroles. Pour terminer le Congrès, Son Exc. Mgr Routhier, Vicaire Apostolique de Grouard, a bien voulu *nous rejoindre* et célébrer aux intentions de tous une messe solennelle au gymnase du Collège .Nous remercions Mgr Routhier également des bonnes paroles qu'il a su adresser à tous en guise de clôture du Congrès.

Au cours de la semaine, nous avons célébré une messe de Requiem pour le repos de l'âme du Souverain Pontife, Pie XII.

ST-JOACHIM

Jeudi prochain n'oublions pas que nous aurons, à notre tour, les paroissiens de St-Joachim, l'occasion de rendre nos hommages respectueux à Pie XII par notre présence à une Messe Requiem qui sera chantée en notre église pour le repos de l'âme du Saint-Père. Cette messe sera chantée par nos jeunes, les "Gais-lurons" à 5h.30 p.m.

C'est avec regret que nous apprenions la mort de deux de nos paroissiens: d'abord M. Edmond Leclerc, décédé le 5 octobre à l'âge de 77 ans et dont les funérailles eurent lieu mardi le 7 octobre.

M. Delphis Bourbonnais mourut le 11 octobre à l'âge de 76 ans et laisse dans le deuil son épouse et huit enfants. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 octobre.

A Mme Leclerc ainsi qu'à Mme Bourbonnais et ses enfants nous offrons nos plus sincères condoléances.

M. et Mme Laurent Morin avaient l'agrément d'avoir avec eux la semaine dernière, leur quatre filles religieuses de la congrégation des Filles de la Croix dont trois viennent du Manitoba. L'aînée, Sr Bernadette St-Jean, vient de Niort, France. Elle a passé dix ans en Italie et quinze ans en Chine. Elle accompagne la R. Sr Supérieure Généraie de la congrégation qui est en tournée au Canada pour visiter différentes institutions de la communauté.

M. et Mme Armand Lauzon, de Kimberly, C.G., étaient aussi en visite à la maison paternelle. Nous mentionnons, en passant, que ce fut la première fois depuis trente ans que toute la famille était réunie. C'est donc dire que M. et Mme Morin et leurs enfants étaient au bonheur complet !

Etaient en visite chez M. et Mme Edmond Brassard leur gendre et leur fille (Jeannette) M. et Mme B. Cairns et leur fillette, Denyse, de Calgary.

M. et Mme Alphonse Gallant recevaient la visite de leur fille Mlle Carmen, de Végreville.

De passage chez M. et Mme J. Latour, M. et Mme Benjamin Prince, de North Battleford.

Bonne santé à Mme Philippe Jubinville ainsi qu'à Mme Gilbert Lavallée qui, dernièrement ont toutes deux séjourné à l'hôpital.

Washington. (CCC) — Un accord étant intervenu entre l'Episcopat et l'Etat polonais, la distribution des dons des catholiques américains destinés à la Pologne a pu commencer. Son Em. le cardinal Wyszynski a décidé que ces dons seraient attribués aux victimes des récentes inondations. Les envois des catholiques américains attendaient depuis le mois de mars dans les entrepôts du port de Gdynia, et ont une valeur globale d'un demi million de dollars. Pour les libérer l'Etat polonais réclamait $40,000 de droits de douane.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 29 OCTOBRE 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'envloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., PINCHER-CREEK (ALBERTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, case postale 488, 10018-105e Rue, Edmonton (Alb.) et aux bureaux de poste de Calgary et Pincher-Creek (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 octobre 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 29 OCTOBRE 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR ASCENSEUR ET PUITS, EDIFICE DES DOUANES, CALGARY (ALB.)"

On peut prendre connaissance des plans et du devis; et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, case postale 488, 10018-105e rue, Edmonton (Alb.), et au bureau de poste de Calgary (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 octobre 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 29 OCTOBRE 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., CROSSFIELD, (ALB.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, case postale 488, 10018-105e Rue, Edmonton (Alb.), et aux bureaux de poste de Calgary et Crossfield (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef ou par mise de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 octobre 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 29 OCTOBRE 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., GLEICHEN, (ALBERTA).

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, case postale 488, 10018-105e Rue, Edmonton (Alb.), et aux bureaux de poste de Calgary et Gleichen (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton, Alberta, les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 octobre 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI, 12 NOVEMBRE 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., PROVOST (Alberta).

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formure de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, case postale 488, 10018-105e rue, Edmonton (Alb.), et au bureau de poste de Provost (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 10 octobre 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 23 octobre 1958 à l'égard du CONTRAT No 38/58/YT. Défrichement, Mille 0 à mille 45, Flatt-Creek-Nord, Territoire du Yukon.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumissions aux bureaux du Chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); et de M. M. F. H. James, ingénieur-surveillant, Division des routes, vieil édifice des Postes, case 1084, Whitehorse, Territoire du Yukon.

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque VISE ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que les devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 26 septembre 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention: SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DES ARTICLES SUIVANTS:

1. Fauteuils en chêne, fauteuils pivotant et basculants en chêne, chaises droites en chêne. Réq. no. 440-G-75
2. Pupitres en chêne à double corps de tiroirs et à dessus plat. Req. no 440-G-79
3. Pupitres de secrétaire à dessus plat en chêne; pupitres en chêne à double corps de tiroirs, à machine à écrire et à lit fixe; pupitre en chêne à single corps de tiroirs et à dessus plat; pupitre en chêne à double corps de tiroire et à dessus plat, avec dessus en surplomb, dessus type conférence. 440-G-80.

seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MARDI 28 OCTOBRE 1958.

On peut obtenir des formules de soumission et les cahiers des charges de chacun des articles susmentionnés en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.) au préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3 rue Sullivan, Toronto (Ont.), au préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1643, rue Delorimier, Montréal (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Ralston, Halifax (N.-E.) de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, ancien bureau de poste, case postale 759, Saint-Jean (N.-B.) et de l'architecte régional ministère des Travaux publics 75, blvd. des Capucins, Québec (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), au directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 octobre 1958.

Annonces classées

Tarif des annonces classées

Annonce 1 pouce au moins (environ 30 mots): 75 sous pour une publication; 50 sous pour chaque publication additionnelle. Veuillez inclure un bon de poste avec l'annonce que vous désirez faire publier.

Cours par Correspondance

Enseignons: Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie. Demandez Prospectus gratuit. Adressez: "Cours Modernes Pratiques Enrg.", Casier postal 5, St-Hyacinthe, P. Qué.

Saviez-vous que votre avoine vaut 50 sous le boisseau en échange contre des vêtements G.W.G., des peintures Bapco, de l'antigel, des fournitures de vétérinaire, du fourrage, ou presque n'importe quoi autre que des sous-marins atomiques, chez Clover Bar Industries, 5 milles à l'est d'Edmonton sur la route No 16.

Pension et chambre française pour hommes. — 10726 - 98 avenue, tél. 20855.

Avec ou sans expérience de la vente il est possible de réaliser $2.50 à $3.00 de l'heure. Nécessités domestiques comprenant toniques et vitamines — cosmétiques, produits culinaires — essences etc. Généreuse commission. Catalogue sur demande. Familex Dept. 73, 1600 Délorimier, Montréal.

A VENDRE

Bonnes fermes à vendre dans l'Alberta centrale, bon terrain pour culture et élevage. Beau paysage, bonnes herbes et bonne eau abondante. Prix raisonnables et à longue échéance possible pour acheteur sérieux. Prière aux personnes intéressées de préciser leurs préférences pour ferme à culture ou élevage et l'étendue désirée. S'adresser à :**J. J. Dupont, Agent d'immeuble (bilingue), Fenn, Alberta.**

Chronique de CHFA

" Ce dont on parle ... "

par Marcel Couture

"CRAINTE ATOUT"
DE JACQUES GODBOUT

Nouveautés dramatiques reprendra, dimanche le 12 octobre, à 6h.30 du soir, le texte de Jacques Godbout: **Crainte Atout.**

Il s'agit d'une fantaisie, aux airs inoffensifs, menées d'une manière fort vivante sur un thème beaucoup plus grave: la guerre. L'auteur met en scène un colonel de carte postale dont les préférences iraient plutôt à la guerre en dentelle. Des airs de "blues" servent de fond sonore aux divagations du colonel, grand amateur de whisky et du jeu de patience. L'auteur donne parfois la parole à ... un soulier ou à un ... tableau, mais tout cela ne porte pas à conséquences.

Le tout est joliment tourné et servi chaud par le réalisateur Jean-Guy Pilon. Pierrette Sieb, Lise Moreau, Guy L'Ecuyer, Jean Brousseau, Jacques Galipeau et François Lavigne interprètent ces personnages de fantaisie où, bien sûr, la fiction dépasse la réalité.

ENTREVUE AVEC
FRANCOISE LORANGER

Tous les jours de la semaine, **Fémina** apporte à l'auditoire féminin du réseau français des recettes de cuisine (lundi et vendredi), des entrevues d'intérêt féminin (mardi), des commentaires de l'actualité (mercredi), des considération sur la mode (Jeudi).

Fémina est réalisé par Louise Simard.

L'or ou l'amour?

Séraphin fera-t-il son choix?

Le radio-roman **Un homme et son péché** réserve des surprises, au cours de ce mois.

On sait que la Grand-Jaune a déjà surpris son frère Séraphin à caresser des pièces d'or qu'il conserve jalousement dans un sac d'avoine rangé dans une chambre du haut-côté. C'est sa passion! Mais depuis quelque temps, l'avare se sent envahir par un sentiment: l'amour. Il convoite le belle Donalda et il ne désespère pas d'en faire sa femme, maintenant qu'Alexis, son rival, est exilé au Colorado. Que choisira-t-il? L'or ou l'amour?

Il y a aussi le jeune docteur Jérôme Marignon, qui tourne autour de la fille de François-Xavier Laloge. Donalda consentira-t-elle à le recevoir "les bons soirs"? D'autre part, le "sauvage" Wabo parviendra-t-il à ramener Alexis?

Voilà autant de sujets qui seront élaborés au rythme des situations dramatiques les plus imprévues.

Le docteur Cyprien, ainsi qu'Angélique, sa femme, joueront un grand rôle dans ces intrigues, sans oublier le père Laloge qui, incidemment, donne de grandes fêtes paysannes pour se rapprocher d'Octavienne, la maîtresse d'école. Mais le colon pourra-t-il convaincre Donalda que le temps est venu pour lui de se remarier?

D'autre part, quelle découverte extraordinaire fera le curé Labelle, maintenant sous-ministre de la colonisation à Québec? Le pamphlétaire Arthur Buies, son bras droit, peut-il le seconder? Celui-ci n'accorde-t-il pas trop de temps aux belles "créatures", à sa chère Donatienne, entre autres?

Pour connaître la réponse à toutes ces questions, écoutez du lundi au vendredi, à 10h.30 du matin, au réseau français de Radio-Canada, le roman de moeurs paysannes et villageoises **Un homme et son péché**. Ce mois d'octobre 1888 marquera un tournant remarquable dans cette intrigue. Parsemé d'épisodes passionnés, il sera plein d'incidents et de coups de théâtre où la comédie et le drame se mêleront.

C'est une réalisation Lucien Thériault.

—Il n'y a que les grands coeurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon.

Jules Michelet

Le chapelet à CHFA

octobre 1958

16. La famille de M. et Mme Jacques Demers de Bonnyville
17. La famille de M. et Mme Hilaire Leclerc, de Girouxville
18. La famille de Mme Aline Beaudry, de St-Paul
20. La famille de M. et Mme Armand Brien, de Falher
21. La maison Etoile du Nord des Retraites Fermées de St-Albert
22. Le Cercle local de l'ACFA
23. La paroisse St-Emile de Legal
24. La famille de M. et Mme Arthur Robert, d'Edmonton
25. La famille de M. et Mme Lucien Ayotte, de Bonnyville
27. La famille de M. Joseph Arcand, de Falher
28. La paroisse St-Vital de Beaumont
29. La paroisse St-Elmond, de Calder
30. La paroisse Cathédrale de St-Paul
31. La paroisse St-Joachim

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(Semaine du 20 au 24 octobre 1958)

LUNDI et MARDI: A. Proulx s.j.
(L) (texte) Consolations du missionnaire
(M) (texte) Souffrances du missionnaire
Ch.: (L) SS. Jésus-M., Outremont — (M) PP. S. Vincent de P. Québec.
MERCREDI: J.-M. Rocheleau, s.j., Riches, nous devons partager
Ch.: Chanson du P. Duval, s.j.
JEUDI: V. Colozza, s.j., Rayonner le Christ
Ch.: PP. Jésuites, Montréal.
VENDREDI: S. Em. le cardinal P.-E. Léger "Soyez des apôtres"
Ch.: Manécanterie de Granby.

Edmonton CHFA 680 3.45 p.m.

RADIO-CANADA
présente

"Match - Intercités"

(DIMANCHE)

Un programme questionnaire qui met en présence deux équipes dont les membres sont recrutés alternativement dans six villes canadiennes: Chicoutimi, Moncton, Montréal, Ottawa, Québec et St-Boniface au Manitoba. Une émission qui tout en amusant renseigne les auditeurs sur la littérature, l'histoire, la musique, les arts, etc.



Voici une équipe qui a déjà représenté la ville de St-Boniface au Manitoba.

RADIO-CANADA offre ce programme aux auditeurs par l'intermédiaire des postes français de l'Ouest affiliés au réseau.

CHFA — 6h. p.m.

Journée de travail ...

(suite de page une)

et la bonté du Saint-Père ne sait pas résister devant les multitudes qui se succèdent par vagues répétées, souvent l'après-midi en plus du matin. Aucune parole ne sort aussi difficilement de Ses lèvres que le monosyllabe "non".

Il n'est pas rare que le Souverain Pontife rentre si fatigué des audiences du matin qu'il ne réussit pas, à table, à articuler un mot. Ce qui en réalité Lui importe peu car il n'a que les oiseaux comme invités. Mais quand Il n'a même pas pour eux quelque douce parole, Gretel vient sur Ses épaules et s'approche de Son oreille, qui sait pour quel mystérieux colloque? Alors Il sourit et le prend dans la paume de Sa main, tandis que les autres petites hôtes mélodieux tournent autour de Son assiette pour trouver quelque chose à leur goût.

Tout de suite après le déjeuner, Sa Sainteté dépouille le courrier pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure. Après vingt minutes de repos, avec une ponctualité méticuleuse, le Pape sort pour une promenade dans le jardin. Plus d'une fois Il a tenté d'épargner, comme il dit ,même cette heure. Heureusement aucun médecin n'a su trouver quelque chose d'efficace en remplacement. Mais même pendant ce bref intervalle de plein air, Il se soumet à la règle de recueillement intense. Il porte toujours avec lui des feuilles de papier; souvent même, tout en marchant d'un pas dégagé, Il élabore quelque discours et en fixe en de brèves notes les grandes lignes.

Revenu à Son bureau, Il s'absorbe aussitôt en un travail intense, avec des intervalles de prière. Il ne doit être dérangé par rien ni par personne. Ce sont là les heures qui Lui appartiennent le plus. Souvent, vers 20 heures, viennent deux hauts fonctionnaires du Vatican pour des rapports spéciaux. Plus tard a lieu le dîner; celui-ci est encore plus solitaire, car les petits oiseaux dorment déjà; aussi dans la salle à manger règne un silence absolu.

Si par suite de quelque événement — dont il a pu prendre connaissance le matin dans une revue rapide mais complète des principaux journaux quotidiens — un important discours radiodiffusé est prévu, Sa Sainteté ne manque pas de lui consacrer son attention directe, tout au moins pendant quelques brefs moments.

A 21h.30, le Saint-Père revient à la chapelle privée pour la récitation du chapelet avec ses familiers.

LA VEILLEE
DU PERE

Ensuite, il congédie tout le monde. Pour Lui commence une sorte de veillée, faite de prières et encore et toujours de travail. De 23 heures jusqu'à minuit, Il demeure seul dans la chapelle pour terminer Son bréviaire et pour d'autres prières. Il reprend le colloque — interrompu si l'on peut dire — avec le Divin Maître. C'est Pierre qui lui ouvre ses propres soucis, qui lui confie ses espérances, qui le supplie pour d'innombrables besoins, qui lui demande la lumière qui ne tarde jamais et qui, toujours vive, l'accompagne. A 24h., Il revient à Son cabinet de travail et y demeure jusque vers les deux heures du matin.

Nombreux sont ceux qui connaissent la fenêtre éclairée du troisième étage, qui brille sur la place Saint-Pierre comme l'oeil du vigilant Pasteur, oublieux de Soi-même et dont la nourriture est l'accomplissement, pour le bien des âmes qui Lui sont confiées, de la volonté et du commandement de Celui qui, dans ses desseins impénétrables, a mis entre Ses mains les clefs du Royaume des Cieux. "Il n'a pas le temps d'être fatigué". Ce n'est pas à Lui qu'appartient Sa vie, mais à Sa fonction sublime: celle de "Serviteur des serviteurs de Dieu". L'accomplissement de cette fonction a lieu, jour après jour, heure par heure, sous le devise **"Servire regnare est"**, noble mot d'ordre pour les fidèles du divin Maître, qui a dit à ses disciples: "Je ne suis pas venu pour être servi mais pour servir."

Un moine ne siègera pas à la Chambre des Lords

Londres. (CCC) — Un moine bénédictin anglais n'occupera pas à la Chambre des Lords le siège dont il héritait récemment. Le baron Vaux of Harrowden, o.s.b., de l'abbaye d'Ampleforth, au Lorkshire, connu surtout sous le nom de Father Peter n'a pas fait connaître les raisons qui lui font décliner l'honneur qui lui échoit. Il n'y a cependant aucun obstacle constitutionnel à ce qu'un prêtre catholique siège à la Chambre des Lords où sont déjà deux archevêques et 24 évêques anglicans. Aucun membre du clergé ne peut être élu aux Communes. Déjà un prêtre catholique a occupé son siège pendant plusieurs années à la Chambre des Lords, il s'agit de Mgr le baron Pierre qui a fait ainsi partie des Pairs du Royaume à la fin du 19e siècle.

—S'il me fallait dresser des autels a quelque chose d'humain, j'aimerais mieux adorer la poussière du coeur que celle du génie.

Lacordaire

Pie XII et l'Episcopat canadien

Ottawa. (CCC) — Sa Sainteté le Pape Pie XII a nommé la majeure partie des 87 évêques titulaires de diocèses, auxiliaires ou retirés, qui résident au Canada; l'on en compte ainsi, 73 nommés par le Souverain Pontife en 20 ans de Pontificat, dont cinq sont décédés. NN. SS. Alexandre Vachon, ex-archevêque d'Ottawa et Albini Leblanc, ex-archevêque de Gaspé; James Boyle, ex-évêque de Charlottetown, I.P.E., Marie-Antoine Roy, ex-évêque d'Edmunston, N.-B.; et Thomas John Flynn, ex-auxiliaire à St-Jean, Terre-Neuve. Pie XII a donné au Canada son premier cardinal de langue anglaise, Son Em. le cardinal James C. McGuigan, archevêque de Toronto, créé au consistoire secret du 18 février 1946; c'est également lui qui a élevé Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, à la dignité de Prince de l'Eglise, créé au consistoire secret du 12 janvier 1953. Il a aussi nommé l'actuel délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Giovanni Panico, le 14 novembre 1953.

Le Saint-Père a érigé trois provinces ecclésiastiques, 9 diocèses, trois exarchats, devenus des éparchies, deux vicariats apostoliques. Deux diocèses sont devenus des archidiocèses, ou provinces ecclésiastiques, sous le Pontificat de Pie XII, ceux de Rimouski, en février 1946 et de Sherbrooke, le 2 mars 1951. Sa Sainteté a également érigé le Vicariat militaire du Canada, en date du 17 février 1951.

La province ukrainienne du Canada a été érigée par le Saint-Siège en novembre 1956; elle comprend ce qui était alors les exarchats apostoliques de l'ouest Canadien, depuis 1948, de l'Est du Canada, depuis 1948 également et de la Saskatchewan, depuis 1951; ces exarchats sont devenus des éparchis au moment de l'érection de la nouvelle province ecclésiastique, avec sièges à Toronto, Saskatoon et Edmonton. Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a installé à Winnipeg, le 12 février 1957, Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, c.ss.r., métropolite des catholiques de rite ruthène au Canada.

Les diocèses canadiens érigés par Sa Sainteté le Pape Pie XII sont ceux de Fort William, Ontario; Edmunston, N.-B.; St-Jérôme et Ste-Anne-de-la-Pocatière, Golfe St-Laurent, au Québec; St-Paul, Alberta; Kamloops, C.B.; Yarmouth, N.-E. Notons le nouveau diocèse de St. Catherines, Ontario. Les vicariats apostoliques érigés au Canada par Sa Sainteté Pie XII sont celui de Witehorse, Yukon et celui du Labrador.

Ressources de la Banque mondiale à maintenir

Nouvelle-Delhi. — Le président de la Banque mondiale, M. Eugene Black, des Etats-Unis, a mis les dirigeants financiers des 68 pays qui adhèrent à cette agence des Nations-Unies en garde contre la baisse des ressources de la Banque, affirmant qu'elles pourront se révéler bientôt "gravement insuffisantes". Invoquant cette raison, M. Black a exhorté les Etats membres qui participent à la conférence annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, à accroître leurs investissements dans les pays sous-équipés.

Une vie toute entière . . .

(suite de page une)

cissement du jeûne eucharistique, le 6 janvier 1953, mais surtout par ce document historique du 19 mars 1957, le "Motu Proprio Sacram Communionem."

Des prières spéciales dans le monde entier ont souligné le 40e anniversaire d'épiscopat de Sa Sainteté Pie XII, le 13 mai 1957; le 18 mai, Sa Sainteté remettait au cardinal Wyszynski, primat de Pologne, le chapeau rouge de cardinal qu'il n'avait pu lui donner depuis le consistoire de 1953. Le coeur du Souverain Pontife a tressailli d'une façon toute particulière et sa sollicitude se manifestait tout particulièrement le 25 août 1957 alors qu'il se rendait place Saint-Pierre et se voyait entourer de 32,000 jocistes étrangers, dont 170 Canadiens et de milliers d'autres italiens, à l'occasion de leur rassemblement mondial.

Les représentants de 96 pays rendaient hommage au Saint-Père, le cinq octobre suivant, à l'occasion du second congrès mondial de l'apostolat des laïcs. Puis, le 1er novembre Sa Sainteté décrétait qu'au cours de l'année du centenaire des Apparitions de Lourdes, des indulgences spéciales étaient accordées aux catholiques du monde entier.

Sa Sainteté le Pape, le 11 février 1958, a donné par la voie des ondes ses exhortations paternelles à plus de 60,000 personnes, dont plusieurs centaines de Canadiens, réunies au sanctuaire de Lourdes pour l'ouverture de l'année mariale du centenaire des apparitions de Lourdes. En raison des attaques de l'écrivain Peyrefitte et de l'affaire du Prato, qui ont eu en Italie un grand retentissement, Sa Sainteté a décidé de supprimer la cérémonie qui devait avoir lieu, le 12 mars, à la Basilique St-Pierre de Rome pour célébrer le 19e anniversaire de son couronnement. Il a reçu à l'occasion de ces perfides attaques le témoignage des prières des catholiques du monde entier, particulièrement ceux du Canada, à la demande expresse de Son Em. le cardinal Léger, le 4 mars.

La dernière béatification du Pontificat de Pie XII, celle de la Bienheureuse Thérèse de Jésus Jornet y Ibars, avait lieu le 27 avril; elle a été en Espagne la fondatrice de la Communauté des Petites Soeurs des Vieillards abandonnés.

Au cours d'un consistoire secret et public, le neuf juin, les cardinaux ont donné un vote favorable au sujet de la canonisation des bienheureux Carlo de Sesse, franciscain italien, mort à Rome en 1670 et Mère Joaquina Vedruna de Mas, Espagnole, fondatrice de l'Institut des Carmélites de la Charité, morte en 1854. L'Apostolat de la Mer était gratifié par le Saint-Père, en juin, de statuts spéciaux qui facilitent l'accomplissement des devoirs religieux des marins. Au cours de ce qu'on a appelé une audience invisible, le Saint-Père a donné en juillet, en trois émissions radiophoniques, des directives sur la vie contemplative aux moniales du monde entier.

Sa Sainteté Pie XII laisse un souvenir impérissable, tant sont nombreux les titres qui marqueront pour toujours son Pontificat si fécond de 20 ans: "Pape de la Paix", sans doute, mais également "Le Pape de l'Assomption", "Promoteur du laïcat dans l'Eguise", "Protecteur de l'Eglise persécutée et des réfugiés"; "Le Pape de la Charité". De même, les problèmes de l'éducation et l'évolution de la pensée sociale de l'Eglise sous son Pontificat lui accordent des titres tout particulier à la reconnaissance des catholiques et à l'admiration du monde entier.

Son Action inlassable témoigne de ces titres divers, Soulignons qu'à une époque où les fausses idéologies se disputent l'esprit des hommes, où l'on ne sait guère plus à qui s'adresser pour connaître la vérité, Dieu avait placé à la tête de son Eglise un chef à la doctrine lumineuse et dont les vastes connaissances ne cessent d'étonner ceux qui l'ont écouté et ceux qui le lisent. Pie XII était véritablement un docteur, compétent dans tous les problèmes qui se posent à l'esprit humain.

Sa Sainteté Pie XII a publié 41 encyclique exposant la doctrine de l'Eglise sur des sujets variés. Ses discours et radiomessages, quasi innombrables depuis 20 ans, toujours si parfaitement documentés, si directs et si pratiques dans leurs recommandations ont traité de tous les problèmes: religieux, internationaux, sociaux, politiques, économiques. Cette activité du Saint-Père, en dépit de son âge avancé s'était intensifiée ces dernières années. N'en est-il pas plus éloquent témoignage que cette nomenclature de 469 constitutions apostoliques, de 155 discours et radiomessages depuis le début de son pontificat jusqu'en 1956, tandis que cette année-là, le Saint-Père prononçait plus de 200 discours, messages; le 19e volume des Discours et Messages de son Pontificat comprend 117 documents en plusieurs langues, sans compter ceux qui, du 2 mars 1958, jusqu'au jour même du début de la maladie fatale du Saint-Père, le 6 octobre, ont été publiés ou qu'il a lui-même prononcés.

Sans doute le Saint-Père aurait-il reçu cette année beaucoup plus d'un million de visiteurs, chiffre établi en 1956, tellement tous les groupes souhaitaient-ils être admis en son auguste présence. A tous le Saint-Père prodiguait ses paternels avis dans une dizaines de langues, mais très souvent écrivait-il en français, les plus importants discours qu'il prononçait luimême à l'occasion d'audiences où le Pape dans ses propos s'adaptait aux exigences de la spécialité ou de la profession de ses auditeurs, s'intéressant toujours avec une grande sollicitude à leurs problèmes de vie. Ses discours aux audiences accordées à des membres de congrès internationaux de caractère religieux, scientifique et culturel étaient particulièrement élaborés. Ses nombreuses lettres, dont il a gratifié les Canadiens d'un grand nombre, s'adressaient aux catholiques de divers pays ou à des groupements. Elles avaient pour but de faire pénétrer l'esprit chrétien dans les divers domaines.

"PIE XII, LE PAPE DE LA PAIX"

Pie XII n'était Pape que depuis 7 mois quand se déclencha le dernier conflit mondial, et depuis le monde n'a pas connu autre chose que la guerre ou la guerre froide. Aussi, le problème de la guerre et de la paix l'a-t-il sans cesse préoccupé. Après avoir multiplié les interventions et les avertissements pour empêcher le conflit de 1939, Pie XII s'agenouilla dans la prière et demanda à tous ses fils de même, tout en multipliant les oeuvres pour atténuer les souffrances de la guerre et les démarches en vue de hâter la fin des hostilités.

Il n'a jamais cessé de prêcher la paix et de se faire le champion du droit contre la violence.

Par ses Encycliques, il a exposé la doctrine de la paix: 12 au moins de ses Encycliques portent spécialement sur la paix; par ses radiomessages de Noël, Pâques etc. Le 24 décembre 1939, Pie XII prononça son 1er radiomessage de Noël sur les conditions d'une paix équitable. A chaque Noël depuis, il a parlé de la paix, élargissant le cadre de ses exposés sur la justice et la paix entre les nations.

Dans son discours de Pâques 1954, il a demandé aux chefs d'Etat de proscrire la guerre atomique, biologique et chimique. Dans son discours de Noël 1954, il a affirmé que la coexistence présente n'est pas digne de ce nom. En proclamant l'Année sainte 1950 et l'Année mariale, 1954, et l'Année du centenaire des Apparitions de Lourdes, en 1958, il a donné comme l'un de leurs buts la prière pour la paix. En maintes autres circonstances, il a demandé un effort, non seulement des grands de ce monde mais surtout de chaque individu, en vue de l'obtention de la paix par la victoire sur la haine, sur la méfiance entre les peuples, sur le principe erroné selon lequel la force fait le droit, sur la mauvaise distribution des biens de ce monde, sur l'égoïsme.

Depuis le début du pontificat de Pie XII, le monde a connu d'innombrables misères causées par la guerre, et l'Eglise a été persécutée par le communisme avec une violence qui dépasse celle des premiers siècles de la chrétienté. Pie XII n'a pas manqué de s'apitoyer de façon concrète sur le sort des miséreux comme sur celui des persécutés.

Durant la deuxième grande guerre, Pie XII a fait parvenir des témoignages concrets de réconfort à toutes les populations frappées. Quand la guerre porta son attaque dans les murs de Rome, il n'hésita pas à sortir du Vatican et à accourir, à deux reprises, au milieu des ruines de la ville bombardée; le sang n'épargna même pas sa soutane blanche. Il a été le Sauveur de la Ville Eternelle. Ses actes de charité se multiplièrent, s'adressant à ces multitudes innombrables. Dans les centres d'accueil et les camps de réfugiés, les secours du Pape furent immédiats et continus. En Italie, il suscita la fondation des "Volontaires de la charité", en 1943, et les "Réfectoires du Pape" ont nourri longtemps les réfugiés et les nécessiteux. Son action en faveur des réfugiés et des miséreux qui s'est réalisée d'abord dans les initiatives romaines et italiennes, a servi d'exemple à tous les pays où avait passé la guerre.

Pour que les premiers efforts ne demeurent pas isolés. Pie XII créa la Commission pontificale d'assistance, qui permit de recenser les réfugiés, de secourir les sinistrés, d'aider les orphelins, les prisonniers et les malades, de fonder quatre mille colonies de vacances pour les enfants nécessiteux, de multiplier les dispensaires et les centres d'assistance sociale. Pour assurer l'assistance spirituelle aux immigrants, victimes soit de la guerre soit de la pauvreté de leur pays d'origine, Pie XII a promulgué, en 1952, la Constitution apostolique "Exul Familia", véritable charte de l'assistance aux immigrants.

Le 6 janvier 1946, parut l'Encyclique "Quemadmodum" de Pie XII sur la détresse des enfants, victimes innocentes de la guerre qui venait de finir; le Pape y lançait un appel en faveur de l'assistance morale et matérielle aux enfants nécessiteux.

Pie XII s'est aussi penché avec compassion sur la misère plus grande encore de ceux qui subissent la persécution communiste. Il a fait sienne l'angoisse morale de ces millions d'opprimés des pays situés au delà du Rideau de fer, où plus de cent cinquante évêques sont emprisonnés ou empêchés d'exercer leur ministère.

Grâce encore aux dons qu'il reçoit des catholiques des pays plus fortunés, notamment du Canada (collecte annuelle des Charités papales en septembre), Pie XII a exercé son activité charitable dans d'innombrables cas de besoin, notamment lors des grandes catastrophes.

Pie XII a certainement été l'un des Papes qui ont agi le plus pour faire aimer la liturgie des fidèles, en la mettant à leur portée et en la leur faisant comprendre, comme en leur facilitant la participation aux offices liturgiques. Signalons en particulier à ce sujet: l'Encyclique "Mediator Dei" (20 novembre 1947) sur la liturgie; Pie XII y a réglé une série de questions liturgiques, spécialement dans leurs rapports avec les dogmes; la Constitution apostolique du 6 janvier 1953, sur la célébration des messes du soir et l'adoucissement du jeûne eucharistique, suivi du "Motu Proprid Sacram Communionem", 19 mars 1957. Les innovations apportées alors permettent aux fidèles d'assister plus souvent à la messe sur semaine et de s'approcher plus fréquemment de la Table sainte, d'où renouveau de vie spirituelle.

Le décret sur la réforme de "l'Ordo" liturgique de la Semaine sainte (16 novembre 1955) permet aux fidèles d'assister en plus grand nombre à la liturgie des Jours saints et de mieux s'associer à la Passion de Notre-Seigneur, comme à son institution de l'Eucharistie et au triomphe de sa Résurrection. Les offices ont lieu en effet aux heures mêmes où se sont déroulés les mystères qu'ils rappellent. C'est là une des réformes liturgiques les plus importantes de toute l'histoire de l'Eglise.

Signalons l'institution par Pie XII de fêtes liturgiques importantes; celle de la Royauté universelle de Marie, proclamée le premier novembre 1954 et fixée au 31 mai; celle de saint Joseph Artisan, proclamée le premier mai 1955 et fixée au premier mai en Europe, au premier septembre en Amérique; celle de saint Pie X, fixée au 3 septembre.

LE PAPE MARIAL

Pie XII, comme on la souvent affirmé, est par excellence le Pape marial, la Pape de la dévotion à Marie. Pie XII, qui a été sacré le jour même de la première apparition de la Vierge aux petits enfants de Fatima (1i mai 1917) a manifesté une dévotion particulièrement intense envers Marie.

Par des Encycliques, au moins sept ont trait à la dévotion mariale; par la proclamation de grandes dates de la dévotion mariale: 1er novembre 1950, dogme de l'Assomption; 8 décembre 1953, l'Année mariale; 1er novembre 1954, la fête liturgique de la Royauté de Marie; dans une série de discours et radiomessages, en maintes occasions, Pie XII a exhorté les fidèles à prier la Vierge de façon spéciale et il a exposé divers aspects de la mariologie. Il a pris un très vif intérêt au récent congrès marial international de Lourdes.

L'activité apostolique du Saint-Père aussi grande que l'Eglise universelle, lui avait fait nommer du début de son Pontificat jusqu'au 1er janvier de cette année, 437 nouveaux diocèses dans toutes les parties du monde, Il s'agit de 191 diocèses et de 246 vicariats ou préfectures apostoliques érigées en diocèses. En outre, Pie XII a créé 136 vicariats apostoliques, trois exarchats et trois ordinariats de rites orientaux, 37 prélatures "nullius" et 97 préfectures apostoliques.

L'un des derniers actes pontificaux de Pie XII a été l'érection d'un 67e diocèse canadien, à St. Catherines, Ontario. La sollicitude du Saint-Père s'est particulièrement manifestée pour l'Eglise canadienne, en 1958. Sa Sainteté a nommé le cardinal Léger son légat aux fêtes du tricentenaire du sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, en juillet; auparavant, le 30 avril, c'était le couronnement pontifical de Notre-Dame-des-Ecoles, faveur insigne accordée aux écoliers canadiens. De même, fin de septembre dernier, l'une des dernières lettres adressées par le Souverain Pontife était à l'intention des Semainiers des 35e Semaines sociales du Canada, réunis à Moncton, N.-B.

L'oeuvre de paix et de justice de Sa Sainteté Pie XII demeurera extrêmement féconde, fidèle à la devise même que s'était choisie le Pontife: "La paix est le fruit de la justice". La richesse de l'enseignement du Souverain Pontife dans tous les domaines de la justice se manifeste particulièrement dans celui de la justice internationale et celui de la justice sociale. On compte plus de 200 encycliques, discours et radiomessages de Sa Sainteté Pie XII en faveur de la paix, qui est une vie commune tranquille fondée sur la raison humaine et la foi morale.

Pie XII avait accepté avec reconnaissance il y a quelques mois un recueil d'encycliques sociales, publié par le "Studium" de Rome. Il renferme celles qui ont été publiées depuis 92 ans, au cours des pontificats de Pie IX à celui de Pie XII. Le Saint-Père avait alors exprimé sa satisfaction pour le zèle avec lequel l'on s'efforce de diffuser de plus en plus l'enseignement de l'Eglise.

Un grand Pape n'est plus, mais dans tous les coeurs, ceux de près de 500 millions de catholiques, mais également dans ceux de tous les humains qui ont souhaité ardemment avec le grand Pontife la paix du monde, vraiment son souvenir demeurera impérissable.

Cédule des Retraites Fermées

Etoile du Nord, Saint-Albert

Les retraites sont de 2 jours, commençant à 7.30 et finissant à 7h. p.m., du mardi au jeudi et du vendredi au dimanche.

Jeunes filles (14 - 16 novembre)

Mlle Rollande Hébert, 10855 - 94 rue — Tél. 20258
Mlle Simone Lavallée, 10126 - 115 rue — Tél. 883516
Mlle Laurette Préfontaine, Legal — Tél. 56
Mlle Doris Brodeur, St-Albert — Tél. 54

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à **Rév. P. Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, Tél. 50**

Cartes d'Affaires

Semaine du 9 au 16 novembre: Ralliements régionaux de l'ACFA

A ces Ralliements l'on étudiera et discutera un projet d'Assurance-vie collective pour les membres de l'Association

Des représentants de l'Assurance-Vie Desjardins prendront part à la discussion

Tous nos lecteurs qui, ces dernières années, ont suivi un tant soit peu les activités de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, savent qu'au sein de l'Exécutif central, l'on a étudié depuis quelque temps un projet d'assurance collective que nous avons l'intention d'offrir à nos membres.

Deux buts bien précis ont été visés dans l'étude de ce projet: le financement de notre Association et l'avantage matériel de nos membres.

Qu'une Association telle que la nôtre ait besoin de fonds pour accomplir un travail efficace, c'est là une vérité que tous admettent. Jusqu'à maintenant, l'ACFA s'est financée au moyen d'une collecte annuelle qui se faisait dans nos paroisses, à l'occasion de la "Journée de l'ACFA". Nous voulons ici rendre hommage à nos curés et aux membres des Cercles locaux qui chaque année entreprenaient cette collecte et dont le dévouement permettait à l'Association de vivre tant bien que mal. Mais cette forme de sollicitation présente des inconvénients de plus en plus nombreux, tant pour ceux qui doivent faire cette collecte que pour ceux qui sont sollicités. Depuis de très nombreuses années, l'Exécutif central cherchait donc à découvrir une méthode de financement plus pratique et plus moderne.

Par ailleurs, les nombreux avantages que l'Association avait à offrir à ses membres étaient des avantages d'ordre abstrait, tels que: la conservation de la langue maternelle, le maintien de la culture, l'amitié et l'entraide mutuelle, etc. Sans vouloir tomber dans un matérialisme exagéré, nous nous sommes souvenus que nos Franco-albertains ne sont pas de purs esprits, mais qu'ils ont des besoins et des exigences matériels. Nous avons donc voulu leur offrir un peu de sécurité.

Et c'est ce qui a donné naissance à notre projet d'Assurance collective. N'ayant pas, dans ce domaine, les connaissances nécessaires, nous nous sommes tournés vers l'Assurance-Vie Desjardins, de Lévis, P.Q. Cette Société mutuelle, à base de coopération, a obtenu en très peu d'années, un succès phénoménal. Grâce à la compréhension de M. Alfred Rouleau, gérant et de M. Hervé Hébert, actuaire, il fut possible de tracer un plan d'Assurance collective qui, au dire des membres de l'Exécutif central, pourrait rendre énormément service à nos membres tout en solutionnant notre problème de financement. C'est ce plan que nos lecteurs trouveront en page 2, publié sous le titre de "**Petit catéchisme du projet d'Assurance collective de l'ACFA**". Dès maintenant, nos lecteurs sont invités à l'étudier et à noter les différents points sur lesquels ils aimeraient discuter.

Car, l'ACFA n'a pas l'intention de l'imposer de force à notre population canadienne-française. Déjà, elle a fourni l'occasion à nos Cercles locaux d'en prendre connaissance et de le discuter. Disons en passant que, dans l'ensemble, la réaction des officiers des Cercles a été favorable au projet. Tout de même, avant de nous lancer dans une aventure d'une telle envergure, nous désirons obtenir l'opinion et l'approbation du plus grand nombre possible de Franco-albertains. C'est toute la raison d'être des grands Ralliements que l'ACFA tiendra dans toutes les régions de la province. A ces Ralliements, des représentants de l'Assurance-Vie Desjardins, (probablement MM. Rouleau et Hébert eux-mêmes), exposeront verbalement le plan projeté; ils fourniront tous les éclaircissements désirés et prendront note de toutes les critiques constructives que l'on voudra leur faire. Car, il faut bien le remarquer ce n'est là qu'un projet ou un brouillon et les directeurs de l'Assurance-Vie Desjardins, autant que les officiers de l'ACFA, ne demandent qu'une chose: c'est de l'améliorer, afin qu'il réponde le plus adéquatement possible à nos besoins.

Lorsque la discussion sera terminée, les personnes présentes à ces Ralliements seront appelées à voter, soit pour ou soit contre ce projet. Si, dans l'ensemble de la province, le vote est favorable, l'Exécutif central verra à mettre à exécution ce plan d'Assurance.

Nous souhaitons donc ardemment que tous les Franco-albertains se fassent un devoir d'assister au Ralliement de leur région; qu'ils y viennent bien préparés et qu'ils prennent une part active à la discussion, quelles que soient leurs opinions personnelles sur le projet. Le succès est maintenant entre vos mains.

Endroits et dates où se tiendront ces Ralliements

Lundi, 10 novembre, à Falher, à 8h.15 p.m.:
pour les paroisses de Falher, McLennan, Donnelly, Girouxville, Guy, Marie-Reine, Jean-Côté, Tangente, Eaglesham, Joussard, Spirit-River, etc.

Mercredi, 12 novembre, à 8h.15 p.m., à Plamondon:
pour les paroisses de Plamondon, Atmore, Lac-la-Biche, Normandeau, Breynat, Grandin, etc.

Jeudi ,13 novembre, à 8h.15 p.m., à Saint-Paul:
pour les paroisses de Saint-Paul, Brosseau, Lafond, Mallaig, St-Edouard, Ste-Lina, St-Vincent, Thérien, etc.

Vendredi, 14 novembre, à 8h.15 p.m., à Bonnyville:
pour les paroisses de Bonnyville, Lac-Froid, Fort-Kent, LaCorey, Grand-Centre, etc.

Dimanche, 16 novembre, à 2h. p.m., au gymnase du Collège Saint-Jean:
pour tous les Canadiens-français d'Edmonton et pour les paroisses de Beaumont, Lamoureux, Saint-Albert, Morinville, Legal, Vimy, Picardville, Villeneuve, Mearns, Végreville, etc.

A la Rivière la Paix



M. Eugène Trottier, propagandiste de l'ACFA, doit se rendre à la Rivière la Paix, dès samedi prochain. Tout en organisant le prochain Rassemblement dans cette région, il doit aider les Cercles locaux à s'organiser en vue d'une campagne d'abonnements à "La Survivance", organe de l'ACFA. Nous tenons à remercier tous ceux qui prendront part à cette campagne et à l'avance, nous les félicitons du succès qu'ils obtiendront.

Autour du monde...

Les renseignements qui ont filtré audessous du rideau de fer permettent aujourd'hui de comprendre les raisons de l'inattendu cessez-le-feu décidé par les communistes chinois pour lesquels cette mesure constitue, surtout dans le monde oriental, une assez importante perte de prestige. Bien que l'affaire de Quemoy semble avoir été préparée et lancée par le Kremlin, lors du voyage de Khrouchtchev à Pékin, Mao Tsé Toung aurait dépassé les instructions reçues, et envenimé dangereusement l'affaire. Plusieurs rappels à l'ordre, de Moscou semblent être restés sans effet, au point que Khrouchtchev a décidé de prendre des mesures plus sévères. A la surprise générale du corps diplomatique étranger à Moscou et des milieux communistes eux-mêmes, il refusa de se rendre à l'Ambassade de la Chine communiste pour la célébration du neuvième anniversaire de la prise du pouvoir par Mao Tsé Toung.

Dans les milieux diplomatiques mondiaux, on craint que l'échec communiste en Extrême-Orient, ajouté à la douloureuse déconvenue du référendum français, où les voix communistes ont été très sensiblement diminuées, ne pousse Moscou vers de nouvelles aventures.

* * *

En France, où le général de Gaulle émerge comme le maître incontesté, la situation politique se clarifie. Sortant d'un mutisme qui lui fut beaucoup reproché tant par les éléments de gauche que de droite, le général de Gaulle, au cours d'un voyage éclair en Algérie, révéla ses intentions au sujet de cette partie des territoires français. Le Premier ministre s'est déclaré partisan d'une intégration totale, faisant des Algériens des citoyens français absolument égaux à ceux de la métropole et à qui toutes les carrières, même celles du gouvernement central, seront désormais ouvertes.

A son retour en France, le général de Gaulle annonçait au pays que renonçant à sa loi électorale d'une astuce et d'une extraordinaire complexité, la France allait désormais voter selon les vieilles traditions de la troisième république: au lieu d'avoir a prononcer sur des listes présentées par des partis, les Français vont avoir à élire des hommes. La nouvelle loi doit réduire le nombre des députés à moins de 500. On compte que la prochaine chambre comprendra 70 députés choisis par l'Algérie, dont 50 musulmans. Les Français voteront les 23 et 30 novembre.

* * *

On estime que, sauf événement imprévu, le retrait des troupes américaines du Liban sera terminé à la fin du mois d'octobre.

* * *

Le Premier Ministre de Grande-Bretagne, M. Macmillan, s'est rendu à Bonn pour des entretiens avec le chancelier Adenauer. Le communiqué final fait état d'une parfaite identité de vues entre les deux pays.

* * *

Le Colonel Nasser a consolidé sa position de maître absolu de la République Arabe Unie en obtenant la démission de son vice-président, l'ancien président de la Syrie, qui avait été le grand artisan de la fusion de ce pays avec l'Egypte.

L'état de santé du président Eisenhower est excellent

Washington. — Le président Eisenhower jouit d'une bonne santé. Telle est du moins l'opinion de ses médecins qui ont soumis le chef de la Maison-Blanche à de nombreux examens au cours du week-end. A 68 ans, le président ne se ressent plus des trois maladies qui l'ont obligé à garder le lit à quelques reprises depuis deux ans. A sa sortie de l'hôpital militaire Walter Reed, M. Eisenhower paraissait dispos et rajeuni. Il s'est empressé d'aller faire une partie de golf dans le Maryland. Mais les observateurs ne manquent pas de signifier que le bulletin émis par les médecins est singulièrement laconique, contrairement à la pratique suivie par le passé. "Les résultats des examens, note le bulletin, montrent que le président est en excellent état de santé."

Le malheureux avait été pendant trente ans d esouffre-douleur de sa femme, une mégère qui menait tout et tous à la baguette. Quand il mourut, elle se rendit chez le notaire pour l'ouverture du testament. Il commençait: "Ceci est ma première volonté..."

La Relève Albertaine

... a tenu son Ve Congrès annuel, en cette dernière fin de semaine. Nous publierons, dans notre prochaine édition un compte-rendu complet de ce Congrès. Dès maintenant, nous tenons à féliciter les jeunes pour le sérieux qu'ils ont apporté à sa préparation, ainsi qu'aux délibérations et discussions qu'ils ont tenues tout au cours de cette Convention. Nous voulons qu'ils sachent que les adultes sont très fiers d'eux.



"La chasse à l'inconnu" s'étend aux autres postes de l'Ouest. — Le programme "La chasse à l'inconnu", qui depuis 7 ou 8 ans passe sur les ondes de CHFA, chaque vendredi soir, est maintenant entendu sur les ondes françaises de Saint-Boniface, de Gravelbourg et de Saskatoon. Cette photographie a été prise lors de la dernière partie de chasse, à laquelle prenaient part, comme toujours: M. Robert Croteau, le Dr L. P. Mousseau, Me André Déchène, le P. Jean Patoine, o.m.i., Me Louis Desrochers et M. Alphonse Sylvestre.

De passage



Son Excellence Monsieur Francis Lacoste ,Ambassadeur de France au Canada ,séjourne à Edmonton tout au cours de cette semaine. Objet de plusieurs réceptions officielles, il profitera de son passage pour inaugurer les nouveaux locaux du Consulat de France à Edmonton. Il est l'hôte du Consul de France et de Madame Guy Brun.

—C'est par l'esprit qu'on s'amuse, mais c'est par le coeur qu'on ne s'ennuie pas.

Madame Swetchine

"Mangez des carottes, disait un jour Jean Rostand à quelques amis, vous conserverez une bonne vue". — Et pourquoi, lui demanda-t-on? — Diable! répliqua-t-il, avez-vous jamais vu un lapin porter des lunettes ?

Le R.P. Gaston Fournier, jésuite

prédicateur du Carême
à Notre-Dame de Montréal,
donnera une grande Conférence sur

"LOURDES"

à l'occasion du Centenaire des apparitions.
Cette Soirée aura lieu à
l'Auditorium de l'école St-Joseph,
(109e Rue et 108e Avenue)
mercredi, 29 octobre, à 8h.15 p.m.
Prix d'entrée: un dollar seulement

Assemblée de l'Association des Commissaires d'Ecoles Catholiques

Section rurale d'Edmonton

Morinville – le 19 octobre – 8h. p.m.

sous la présidence de M. Paul Chauvet,
de Legal, vice-président provincial.

Orateur invité: M. V. Dantzer, avocat d'Edmonton

Invitation cordiale à tous les intéressés en éducation.